

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 08739
Numéro SIREN : 328 090 238
Nom ou dénomination : SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L
INVESTISSEMENT - S I D I

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2023 sous le numéro de dépôt 61465

Je soussignée, Nathalie Klopfonten, Gérante de SIDI SCA, atteste en l'original la présente copie.

25/07/2023



**SOLIDARITE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT**

S. I. D. I.

Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable

Siège social 12, rue Guy de la Brosse, 75005 PARIS

R.C.S. PARIS 328 090 238

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

22 AOUT 2023

Sous le N° :

61465

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MERCREDI 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 14 juin, à 14h, les actionnaires commanditaires de la société SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT (S.I.D.I.) se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, sur la convocation de la Gérance, au siège de la société.

La réunion se déroule en parallèle par conférence audiovisuelle (Zoom), dont les instructions de connexion ont été fournies en préalable aux actionnaires et aux autres participants.

La Société SOFIDEEC BAKER TILLY, représentée par M. Jean-Yves MACE - Commissaire aux Comptes - a été convoquée par lettre recommandée avis de réception en date du 23 mai 2022.

Ont été invités à assister à l'Assemblée Générale les membres du Comité de Direction (CODIR) et les salariés de la société.

Les Gérants de SIDI SCA participent également à cette réunion.

L'associé commandité, la société par actions simplifiée SIDIGestion, est représenté à l'Assemblée par sa Présidente, Madame Geneviève GUENARD.

Bureau :

M. Nicolaas HEEREN – Gérant, préside la séance.

M. Philippe LOIRET, représentant de l'association « ESD » et Mme Catherine GRANIER, représentante de la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices des Âmes du Purgatoire, sont appelés pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Mme. Irina CRACIUN est désignée comme secrétaire.



Introduction :

Le Président rappelle d'abord que :

- l'assemblée générale ordinaire a été convoquée en accord avec les dispositions statutaires (art. 26.5), par avis publié dans un journal d'annonces légales le 24 mai 2023, avec confirmation par lettre ordinaire aux actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis au moins un mois à la date de l'insertion de l'avis,
- l'ensemble des documents relatifs à cette Assemblée ont été mis à la disposition des actionnaires, et rendus disponibles pour téléchargement, sur la page web spécialement créée et figurant sur la convocation, dès la date de convocation des actionnaires et pendant les délais légaux.

Et notamment,

- le bilan, le compte de résultat et ses annexes, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le Rapport de Gestion pour l'exercice écoulé
- les Rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes
- le Rapport du Conseil de Surveillance
- le Rapport du Comité de Concertation et d'Orientation
- le Plan Stratégique juillet 2023 – décembre 2026.

L'Assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle ensuite que **l'ordre du jour** comprend :

1. Présentation du Rapport de Gestion, du Rapport du Conseil de Surveillance et du Rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du Rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022
3. Affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022
4. Approbation du Plan Stratégique 1er juillet 2023 – 31 décembre 2026
5. Actualisation de la composition du Conseil de Surveillance de la société :
 - (I) Prises d'acte :
 - 5.1. Démission de M. Benoît MONSAINGEON
 - 5.2. Fin de mandat de la Caisse des Dépôts et Consignations, de M. Philippe COQUART et M. Marc RAFFINOT
 - (II) Validations :
 - 5.3. Renouvellement du mandat d'Epargne Solidarité et Développement
 - 5.4. Nomination de la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices des Âmes du Purgatoire en tant que membre du Conseil
 - 5.5. Nomination de AMUNDI ASSET MANAGEMENT SAS en tant que membre du Conseil
 - 5.6. Nomination du GRET en tant que membre du Conseil
 - 5.7. Nomination de M Raymond VERLEY en tant que membre du Conseil
 - 5.8. Nomination de M. Jean-Michel SEVERINO en tant que membre du Conseil
 - 5.9. Nomination de Mme Anne GERSET en tant que membre du Conseil
6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes et de son suppléant

7. Rémunération des gérants
8. Questions diverses :
 - 8.1. Présentation du Rapport moral du CCO
 - 8.2. 40 ans de la SIDI
9. Pouvoir au porteur pour effectuer toutes les formalités légales

Quorum :

Le Président constate que 1 623 actionnaires représentant 169 749 (cent soixante-neuf mille sept cent quarante-neuf) actions sur le total de 228 102 actions, soit 74,41 % du capital souscrit et libéré à la date de la convocation, sont présents ou représentés, ou ont exprimé leur vote à distance (par correspondance ou par voie électronique) en amont de la réunion.

Ainsi, le quorum exigé, d'un cinquième du capital social à la date de la convocation, étant réuni, l'Assemblée peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Après lecture du Rapport de Gestion, du Rapport du Commissaire aux Comptes, du Rapport du Conseil de Surveillance et Rapport du Comité de Concertation et d'Orientation, de la présentation du Plan Stratégique 2023 – 2026, et de la discussion qui a suivi, les résolutions ci-après sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion et du Rapport du Conseil de Surveillance, ainsi que du Rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 166 996 voix exprimées. Un nombre de 2 753 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2022, soit (476.454) Euros, comme suit :

- 23 822,71 Euros, soit 5% du bénéfice net, en consolidation de la réserve obligatoire légale ;
- 95 290,83 Euros, soit 20% du bénéfice net, pour la consolidation du fonds de réserve statutaire obligatoire "Fonds de développement ESUS" conformément à la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 ;
- 4 764,54 Euros pour le prélèvement en faveur de SIDI Gestion SAS - en tant que commandité, conformément à l'article 30-3 d des statuts de SIDI SCA ;
- Le solde, soit 352 576 Euros, en consolidation du fonds de réserve statutaire obligatoire "Fonds de développement ESUS" conformément à la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 163 702 voix exprimées. Un nombre de 6 047 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation du Plan Stratégique juillet 2023 – décembre 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Plan Stratégique de la Société, pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2026, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 87 677 (99,62%) des voix exprimées, avec 33 votes contre. Un nombre de 82 039 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

QUATRIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'Epargne Solidarité et Développement en tant que membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat de l'association d'actionnaires commanditaires individuels « ESD » en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 165 663 (99,99%) des voix exprimées, avec 16 votes contre. Un nombre de 4 070 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

CINQUIEME RESOLUTION

Nomination de la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices des Âmes du Purgatoire en tant que membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Congrégation des Sœurs Auxiliatrices des Âmes du Purgatoire en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 (six) ans. La Congrégation désignera un représentant permanent qui sera notifié à la société dans les conditions prévues par la loi et les Statuts.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 85 970 (51,95%) des voix exprimées, avec 79 505 votes contre. Un nombre de 4274 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

SIXIEME RESOLUTION

Nomination de AMUNDI ASSET MANAGEMENT SAS en tant que membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de AMUNDI ASSET MANAGEMENT SAS agissant au nom et pour le compte de FCP FINANCE ET SOLIDARITE en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 (six) ans. La société désignera un représentant permanent qui sera notifié à la société dans les conditions prévues par la loi et les Statuts.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 161 740 (99,82%) des voix exprimées, avec 283 votes contre. Un nombre de 7 726 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

SEPTIEME RESOLUTION

Nomination du GRET en tant que membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination du GRET en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 (six) ans. Le membre désignera un représentant permanent qui sera notifié à la société dans les conditions prévues par la loi et les Statuts.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 157 165 (97,39%) des voix exprimées, avec 4 212 votes contre. Un nombre de 8 372 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

HUITIEME RESOLUTION

Nomination de M. Raymond Verley en tant que membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de M. Raymond Verley en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 (six) ans.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 161 268 (97,61%) des voix exprimées, avec 3 947 votes contre. Un nombre de 4 534 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

NEUVIEME RESOLUTION

Nomination de M. Jean-Michel SEVERINO en tant que membre du Conseil de Surveillance

Avant de soumettre cette résolution au vote, Monsieur Severino a retiré sa candidature en séance. Par conséquent, le point est supprimé de l'ordre du jour et ne fera plus l'objet d'une approbation de l'AG.

DIXIEME RESOLUTION

Nomination de Mme Anne GERSET en tant que membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Mme Anne GERSET en tant que membre du Conseil de Surveillance de la société, pour une durée de 6 (six) ans.

Cette résolution est adoptée à une majorité de 165 365 (99,83%) des voix exprimées, avec 281 votes contre. Un nombre de 4 103 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

ONZIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats du Commissaire aux Comptes et de son suppléant

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de la société BAKERTILLY SOFIDEEC en tant que commissaire aux comptes de la société et de M ROGIR Brice en tant que commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 3 (trois) exercices. La fonction de représentant sera reprise par M Cyrille Baud.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 166 825 voix exprimées. Un nombre de 2 924 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

DOUXIEME RESOLUTION
Rémunération de la Gérance

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que les gérants de SIDI SCA ne bénéficient pas de rémunération. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 166 989 voix exprimées. Un nombre de 2 760 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

TREIZIEME RESOLUTION
Pouvoir pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la réunion pour effectuer toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 167 006 voix exprimées. Un nombre de 2 743 abstentions ont été enregistrées pour cette résolution.

L'associé commandité SIDIGestion SAS, représenté en séance par sa Présidente, a fait connaître sa décision favorable sur l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire. Conformément à l'article 25.6 des Statuts de la société, l'accord du commandité sera exprimé par la signature du présent procès-verbal par la représentante de SIDIGestion SAS.

PRISES D'ACTE

1° Démission de M. Benoît MONSAINGEON du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission à effet immédiat de M. MONSAINGEON du Conseil de Surveillance de la société.

2° Fin des mandats de la Caisse de Dépôts et Consignations, de M. Philippe COQUART et de M. Marc RAFFINOT en tant que membres du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'expiration des mandats de la CDC, de M. Philippe COQUART et de M. Marc RAFFINOT, en tant que membres du Conseil de Surveillance de la société.

3° Présentation du Rapport moral du CCO

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du contenu du rapport moral du CCO qui lui est présenté.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole,
la séance est levée après rédaction du présent procès-verbal.*

Le Président de la séance :



Nicolaas HEEREN

La secrétaire :



Irina CRACIUN

Les Scrutateurs :



Philippe LOIRET



Catherine GRANIER

Le commandité :



SIDIGestion SAS

Par Madame Geneviève GUENARD, Présidente



Je soussignée, Nathalie Klopfer, Gérante de SIDI SCA, certifie conforme à l'original, la présente copie.
25/07/2023 



Origine : J. DEMONSANT

Réf. : Rapport CS à AGO SIDI SCA

Diffusion : AGO SIDI SCA 2022

Maj : 08/05/23

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SIDI SCA

MERCREDI 14 JUIN 2023

Rappel de la mission du Conseil de Surveillance

La SIDI étant une société en commandite, c'est l'actionnaire commandité, en l'occurrence SIDI-gestion, qui nomme les gérants de la société.

Les actionnaires commanditaires, quant à eux, n'exercent aucune fonction dans la gestion de la SIDI. En revanche, ils remplissent un rôle de contrôle par l'intermédiaire du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance doit, selon les statuts de la SIDI, présenter à l'Assemblée Générale « un rapport écrit dans lequel, il signale les irrégularités et les inexactitudes relevées dans les **comptes** annuels et expose son appréciation sur la **conduite des affaires sociales et l'opportunité de la gestion** ».

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil de Surveillance s'est réuni trois fois : le 19 octobre 2022, le 14 avril 2023 et le 16 mai 2023.

Afin de permettre un dialogue approfondi avec la SIDI, les gérants et les membres du Comité de Direction (CODIR) ont participé, en tant qu'invités, aux deux premières séances et le Commissaire aux comptes a participé à la séance du 14 avril 2023.

Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé uniquement d'actionnaires commanditaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont élus pour un mandat de 6 ans par l'Assemblée Générale. Le renouvellement partiel du Conseil de Surveillance a lieu tous les deux ans.

La composition du Conseil de Surveillance est, à ce jour, la suivante :

- M. Philippe LOIRET, Président
- Caisse des Dépôts et Consignations – représentée par Mme Barbara GINA
- Crédit Coopératif – représenté par Mme Lucrèce MBONGO
- Epargne Solidarité Développement – représentée par Mme Maëlle DUQUOC
- M. Philippe COQUART
- M. Jacques DEMONSANT
- M. François LEGAC
- M. Benoit MONSAINGEON
- M. Marc RAFFINOT

En 2023, année de renouvellement du Conseil de surveillance, trois de ces mandats ne seront pas renouvelés (Caisse des Dépôts et Consignations, Philippe Coquart et Marc Raffinot) ; Benoît Monsaingeon a, quant à lui, présenté sa démission pour convenances personnelles.

La présente Assemblée Générale aura donc à se prononcer sur les candidatures proposées.

1.1 LES COMPTES 2022 DE LA SIDI

Le Conseil de Surveillance a examiné les comptes de l'exercice 2022 de la SIDI lors de sa séance du 14 avril 2023.

Le chiffre d'affaires (1 573 k€) a crû de 12%, malgré la baisse de la subvention du CCFD grâce aux prestations facturées à Fefisol et à des cofinancements. A noter que l'ensemble de la prestation facturée au CCFD a été entièrement exonérée de TVA. L'ensemble des produits d'exploitation s'établit à 2 000 k€ ; les charges (3 865 k€) sont en hausse de 22%, du fait de la reprise des missions après les années COVID et de la croissance élevée des frais de siège. Le résultat d'exploitation s'établit donc à -1 860 k€, soit un déficit en augmentation de 25%.

Ce déficit est largement couvert par un résultat financier en forte hausse atteignant 2 300 k€ du fait de la croissance des revenus du portefeuille, confirmant ainsi la durabilité du modèle SIDI.

Le résultat exceptionnel résulte, pour sa part, de la petite plus-value (32 k€) dégagée par la liquidation de Fefisol.

Tout cela conduit à un résultat positif (476 000 €) et cela malgré un contexte général difficile : augmentation des risques « pays », augmentation des taux d'intérêt, inflation, faiblesse des devises locales.

Plusieurs facteurs ont cependant joué favorablement : croissance du cofinancement de l'assistance technique, bons retours sur les prêts, bonne performance de Centenary Bank.

Ce résultat a également été aussi favorisé par quelques facteurs « extérieurs » : remboursements engagés en 2021 encaissés en 2022 (frais Fefisol), versement de dividendes en retard (ENDA) et gains de change, essentiellement dus à la dévaluation de l'euro par rapport au dollar.

1.2 APPROBATION DES COMPTES DE SIDI SCA DE L'ANNEE 2022 ARRETES AU 31/12/22

A la réunion du 14 avril 2023, le CODIR de la SIDI a apporté les éclairages appropriés sur les comptes et les résultats de l'exercice.

En outre, le Commissaire aux Comptes Jean-Yves MACE, qui participait aussi à la réunion, a approuvé les comptes de la SIDI.

Le Conseil de Surveillance n'a pas relevé d'irrégularités ni d'exactitudes et a considéré que l'état des comptes qui lui avait été présenté et commenté, lui avait apporté toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et les a approuvés sans réserve.

Le Conseil de Surveillance invite donc l'Assemblée Générale à ratifier les comptes SIDI, arrêtés au 31 décembre 2022.

2.1 LA CONDUITE DES AFFAIRES SOCIALES ET L'OPPORTUNITE DE LA GESTION DE LA SIDI PENDANT L'EXERCICE 2022

Relativement à la gestion de la SIDI, le Conseil de Surveillance a relevé les points suivants :

Ralentissement de la croissance du capital de la SIDI

Le Conseil de Surveillance a constaté le ralentissement de la croissance du capital par rapport aux années précédentes (+ 615 k€ vs plus de 2 millions par an).

Il note la baisse du nombre d'actionnaires individuels et émet le souhait que ce nombre reparte à la hausse afin de préserver le modèle de chaîne de solidarité financière construit par la SIDI.

Activité de portefeuille en forte croissance

Le Conseil de Surveillance a constaté que, après la baisse due à la crise COVID et la liquidation de Fefisol 1, le portefeuille SIDI a retrouvé en 2022 une forte croissance. Son encours atteint au 31/12/2022 45,5 M€, soit une hausse de 27%, à périmètre comparable.

A noter les contributions de Soluti (8,7 M€) et de Fefisol (4,9 M€) dans cet encours consolidé.

Couverture des risques de portefeuille, assurée avec le concours du FID

Le Conseil de surveillance prend acte du montant des provisions à couvrir durant l'exercice, de 5,9 M€ en fin 2022 (en stock) : 1,4 M€ affectés directement dans les comptes SIDI (en 2022, augmentation des provisions pour 305 k€ et pertes pour 51 k€) et 4,5 M€ supportés via le mécanisme du Fonds d'intervention et de développement (FID), (SIDI à hauteur de 709 k€).

Sans l'intervention du FID, la SIDI aurait dû assurer l'ensemble de ces charges et aurait enregistré un résultat négatif.

Pour permettre à la SIDI de maintenir sa stratégie d'investissement dans un environnement de moins en moins stable, le Conseil de Surveillance constate l'efficacité de l'outil FID et en remercie les contributeurs. Il souhaite que ce fonds puisse, à l'avenir, être renforcé afin d'accompagner la croissance du portefeuille SIDI.

Démarrage de Fefisol 2 dans de bonnes conditions

Le Conseil de Surveillance se félicite du bon déroulé de la liquidation de Fefisol 1 et de la montée en puissance de Fefisol 2 en conformité avec les objectifs de la SIDI (première tranche de 22,5 M€ souscrite en 2022).

La stratégie de Fefisol 2 est très proche de celle de Fefisol 1 : fonds 100% Afrique, avec priorité pour le monde rural et les pratiques agricoles durables. A noter cependant deux spécificités de Fefisol 2 par rapport à Fefisol 1 : pas d'investissement en capital ; pas de répartition de partenaires entre Fefisol et SIDI, mais plutôt des investissements conjoints.

Mise en place d'une stratégie de groupe avec Soluti et Fefisol

Le Conseil de Surveillance a pris acte de la nouvelle stratégie mise en place par la SIDI pour assurer une meilleure synergie entre la SIDI, Soluti et Fefisol 2. Cette stratégie s'est traduite en 2002 par l'entrée dans un processus d'intégration de Soluti dans le dispositif SIDI, avec la création de 5 pôles régionaux et par le déploiement d'une stratégie de co-investissement entre SIDI et Fefisol.

Mise en place d'une nouvelle organisation

Le Conseil de Surveillance a également pris acte de la nouvelle organisation à la tête de la SIDI, avec, notamment la mise en place d'un nouveau comité de direction (CODIR) à partir de septembre 2022.

Il souhaite la bienvenue à Emilie Debled, la nouvelle directrice générale de la SIDI.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs noté que le président du comité de gérance n'avait pas été remplacé et que, depuis le 1er juin 2002, date de la dernière AG, le comité de gérance se trouvait donc réduit à deux gérants.

Le Conseil de Surveillance souhaite remercier Dominique Lesaffre pour le travail qu'il a accompli au sein de la SIDI. Sur l'initiative d'un de ses membres, le Conseil de surveillance a adopté la motion suivante :

« Le Conseil de Surveillance tient à rendre un hommage particulier à Dominique Lesaffre pour les actions qu'il a menées à la tête de la SIDI et la qualité du dialogue qu'il a entretenu avec les actionnaires commanditaires. Le Conseil de Surveillance, en ce qui le concerne, a pu apprécier la rigueur, l'ouverture d'esprit et la chaleur humaine dont il a su faire preuve. »

Risque sur l'image de la SIDI

Le Conseil de Surveillance se fait l'écho des inquiétudes manifestées lors de ce passage de témoin, notamment par certains partenaires qui souhaiteraient que l'ancien directeur puisse continuer à représenter la SIDI dans leurs instances. La qualité des relations entre la SIDI et ses partenaires a toujours été un point fort de la SIDI. Le Conseil de Surveillance attire donc l'attention sur un possible impact négatif de cette situation sur l'image de la SIDI.

2.2 APPRECIATION SUR LA CONDUITE DES AFFAIRES SOCIALES ET L'OPPORTUNITE DE LA GESTION DE LA SIDI PENDANT L'EXERCICE 2022

A la réunion du 14 avril 2023, les gérants et le CODIR de la SIDI ont apporté les éclairages appropriés sur le rapport de gestion de l'exercice.

D'après les statuts de la SIDI, le Conseil de Surveillance est destinataire du rapport moral annuel établi par le Comité de concertation et d'orientation (CCO) de la SIDI. Au moment de la rédaction du présent rapport, le Conseil de Surveillance constate, à regrets, que ce rapport ne lui est toujours pas parvenu, malgré plusieurs rappels.

Ayant pris en considération, lors de la réunion du 16 mai 2023, les informations en sa possession, le Conseil de Surveillance a émis un avis globalement favorable sur la conduite des affaires sociales et l'opportunité de la gestion la SIDI pour l'année 2022. Il émet cependant des réserves relativement aux inquiétudes relatées ci-dessus et aux répercussions que cela pourrait avoir sur l'image de la SIDI et sur les relations avec certains partenaires.

Jacques DEMONSANT

Rapporteur, pour le Conseil de Surveillance

Philippe LOIRET

Président du Conseil de Surveillance

Je soussignée, Nathalie Klopstein, Gérante de SIDI SCA,
certifie conforme à l'original la présente copie.

25/07/2023



RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2022

Mars 2023

Sommaire

Introduction : évolution générale des activités	3
États financiers équilibrés reflétant une activité soutenue en 2022	3
Les 6 axes du plan stratégique 2017-2021, étendu en 2022	3
Évolution du capital solidaire	4
Développement du portefeuille SIDI	5
Processus d'intégration de la filiale SOLUTI Finance East Africa	7
Clôture de FEFISOL I et lancement de FEFISOL II	9
Revenus du portefeuille	11
Couverture des risques sur le portefeuille	11
1. Présentation des comptes de résultats	13
Analyse du résultat d'exploitation	13
Analyse du résultat financier	17
Analyse du résultat exceptionnel	18
Résultat net de l'exercice 2022	19
2. Présentation des comptes de bilan	20
Les emplois	20
Les ressources	21
3. Informations spécifiques	23
Annexes	24
Annexe 1 - Portefeuille SIDI au 31.12.2022	24
Annexe 2 - Synthèse du portefeuille « Sud et Est » SIDI au 31.12.2022	25
Annexe 3 – Portefeuilles consolidés SIDI – SOLUTI - FEFISOL	27
Annexe 4 - Compte de résultat, exercice 2022	28
Annexe 5 - Bilan comptable, exercice 2022	29
Annexe 6 - Ressources externes	30
Annexe 7 – Emprunts en cours au 31.12.2022	31
Annexe 8 - Résultats sur les 5 derniers exercices	32
Annexe 9 – Évolution des effectifs opérationnels	32
Annexe 10 - Réalisations budgétaires 2022	33
Annexe 11 - États financiers de SOLUTI Finance East Africa	34
Annexe 12 - Gouvernance d'entreprise (à compléter par le CdS)	36

Introduction : évolution générale des activités

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire pour contribuer à la consolidation d'activités économiques initiées par des populations défavorisées dans les pays du Sud et de l'Est.

L'année 2022 a permis de préparer l'année charnière de 2023, lors de laquelle plusieurs événements majeurs sont prévus : réorganisation de l'équipe et de l'écosystème de la SIDI, définition et mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique, célébration du 40ème anniversaire de la SIDI.

Le changement de Direction Générale de la SIDI effectif depuis le 1er septembre 2022 s'accompagne d'un renforcement du rôle du Comité de Direction (CODIR) comme organe de décision de la société (réunions hebdomadaires). Dans le prolongement, une réorganisation de l'équipe est décidée pour une mise en œuvre en 2023, avec la création d'un niveau d'encadrement intermédiaire et le renforcement de l'ancrage local de la SIDI. L'intégration de SOLUTI vis-à-vis de la SIDI s'inscrit dans le renforcement de cet ancrage sur le terrain.

Enfin, un audit juridique et réglementaire a été lancé fin 2022 afin d'actualiser la connaissance des enjeux auxquels la SIDI devra faire face dans son développement, tant en matière de souscription que de ses activités d'investissement en capital et de prêts. Ses conclusions seront livrées au premier trimestre 2023.

Le rapport réglementaire de gouvernance d'entreprise est présenté en Annexe N°12.

États financiers équilibrés reflétant une activité soutenue en 2022

La SIDI clôture l'année avec un résultat net positif de 476.454EUR et poursuit ainsi son développement et la consolidation de son assise.

Ce résultat et cette performance dans un contexte global tendu (risque pays élevé, hausse des taux, inflation généralisée, volatilité des devises, ...) s'expliquent par la combinaison de plusieurs facteurs : (i) consolidation significative des enveloppes d'assistance technique sous gestion, (ii) niveau soutenu d'activité de portefeuille malgré des contextes pays qui se détériorent, (iii) les bonnes performances de Centenary Bank qui contribuent pour une part importante aux revenus de la SIDI, (iv) l'enregistrement de gains de change, notamment par rapport au Dollar US (214KEUR de gains de change enregistrés sur le portefeuille), et enfin (v) la couverture d'une partie importante du risque par le FID.

A noter également que le résultat de cette année découle aussi en partie d'éléments indépendants de l'exercice en cours avec le remboursement de 92KEUR de frais sur la structuration de FEFISOL II engagés en 2021 et qui ont pu être refacturés grâce à la finalisation des négociations avec les investisseurs et la réalisation du premier tour de table en 2022.

La pérennisation du modèle économique de la SIDI nécessite que les résultats nets positifs alimentent les réserves pour parer aux aléas inhérents à sa mission d'investissement solidaire dans les pays du Sud et cette approche s'est matérialisée encore en 2022.

Les 6 axes du plan stratégique 2017-2021, étendu en 2022

Pour rappel le plan stratégique SIDI 2017-2021 a été étendu d'une année en 2022 et s'articule autour de 6 axes relevant à la fois de son identité, de son approche du financement solidaire mais aussi des enjeux liés à la croissance maîtrisée de ses activités ; il s'agit de développer, articuler et consolider :

1. l'accès à des services financiers durables pour une utilité économique, sociale et environnementale,
2. les filières agricoles et d'énergie renouvelable à forte valeur ajoutée sociale et environnementale,
3. l'accompagnement pour l'autonomie des organisations partenaires,
4. la performance sociale et environnementale de la SIDI et ses partenaires,
5. l'actionnariat solidaire et consolider les ressources nécessaires aux missions SIDI,
6. l'organisation générale de la SIDI pour améliorer ses pratiques et son efficience.

Le travail de planification stratégique a démarré en novembre 2022 avec l'organisation d'un séminaire d'équipe destiné à effectuer un travail de capitalisation d'expérience, d'identification des enjeux à venir pour la SIDI et de clarification méthodologique. Les thèmes suivants ont fait l'objet d'un travail préliminaire par les équipes concernées et de discussions avec l'ensemble de l'équipe : marque et communication, performance sociale et environnementale, opérations, métier et ressources.

Il se poursuit au premier semestre 2023 à travers des groupes de travail internes, des consultations externes d'experts sectoriels et des réunions de consultation avec les Instances de la SIDI. Le CCO de printemps devra valider les termes du nouveau plan stratégique qui sera présenté en Assemblée Générale en juin 2023.

Évolution du capital solidaire

Le capital social de la SIDI a augmenté de manière régulière sur les 5 dernières années passant de 25,1MEUR au 31/12/2017 à 34,6MEUR au 31/12/2022, soit plus 9,5MEUR sur la période. A noter que la croissance du capital a été particulièrement ralentie en 2022 avec une augmentation de seulement +2% en 2022 (+615KEUR), ce qui représente un point de vigilance important.

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	NN-1
Capital	25 164 360	26 842 136	29 612 944	31 320 664	33 995 256	34 611 160	2%
Capital détenu par des personnes morales	14 261 400	15 357 776	17 049 080	18 488 672	20 503 888	21 182 720	3%
Capital détenu par des personnes physiques	10 902 960	11 484 360	12 563 864	12 831 992	13 491 368	13 428 440	0%
V° de capital (cumulé sur l'année)	3 142 752	1 677 776	2 770 808	1 707 720	2 674 592	615 904	-77%
Nombre d'actionnaires SIDI	1 955	1 978	2 046	2 055	2 078	2 069	0%
dont nbre d'actionnaires personnes morales	109	113	117	118	123	124	1%
dont nbre d'actionnaires personnes physiques	1 846	1 865	1 929	1 937	1 955	1 945	-1%
Personnes physiques (%)	43,3%	42,8%	42,4%	41,0%	39,7%	38,8%	-2%
CCFD-Terre Solidaire (%)	9,7%	9,3%	8,4%	8,2%	7,7%	7,5%	-1%
Congrégations et Institutions religieuses (%)	20,5%	19,4%	20,7%	20,3%	18,7%	18,3%	-2%
Fonds solidaires et Banques (%)	18,9%	20,0%	20,6%	23,3%	27,2%	30,1%	10%
ONG et entreprises sociales (%)	3,2%	4,4%	4,0%	3,7%	3,5%	3,5%	-1%
Acteurs publics (%)	4,4%	4,2%	3,8%	3,6%	3,3%	1,8%	-66%

La SIDI enregistre pour la première fois une baisse du capital détenu par des personnes physiques. La proportion de l'actionnariat citoyen reste élevée à 38,8% du capital, mais est en baisse relative significative depuis l'application en 2020 des dispositions gouvernementales réduisant les avantages octroyés aux ESUS en matière de fiscalité de l'actionnariat solidaire individuel.

La part des Fonds solidaires et Banques continue de croître et atteint 30% de l'actionnariat, d'où l'importance du renouvellement de l'agrément ESUS qui arrive à échéance en 2023.

La SIDI ne répond en revanche plus aux critères d'investissement des investisseurs publics (véhicule ouvert sans rémunération du capital) qui orientent leur collaboration avec la SIDI via d'autres véhicules d'investissement. La Caisse des Dépôts et Consignations a ainsi amorcé sa sortie du capital de la SIDI en 2022, et va rentrer au capital du Fonds FEFISOL II.

A noter enfin la concrétisation d'une nouvelle alliance stratégique pour la SIDI en 2022 avec l'entrée au capital du GRET en vue de développer des collaborations opérationnelles notamment sur les questions de transition écologique et sociale.

Développement du portefeuille SIDI

L'activité de portefeuille a été très soutenue cette année avec 20,6MEUR de nouveaux investissements réalisés dont 4,8MEUR de capital apportés au premier Closing de FEFISOL II. Net des remboursements de l'année (10,9MEUR), la croissance du portefeuille a été de 9,7MEUR faisant passer l'encours de fin d'année de 35,7MEUR à 45,5MEUR (+27%).

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	NV-1
Investissements/désinvestissements (v° du portefeuille)	3 671 266	1 825 259	9 238 670	1 250 062	(2 176 681)	9 709 649	
Investissements cum de l'année	8 232 391	8 321 312	15 103 993	7 279 570	12 725 223	20 611 296	62%
Désinvestissements cum de l'année	(4 561 125)	(6 496 053)	(5 865 322)	(6 029 509)	(14 901 904)	(10 901 647)	-27%
Nouvelle participations	1 813 241	2 797 022	4 330 832	1 429 200	2 903 904	7 454 222	157%
Cessions/radiations/transfert participations	-	(832 911)	(648 726)	-	(4 366 995)	(238 046)	-95%
Nouveaux prêts & avances de trésorerie	6 241 082	5 370 040	7 596 204	5 850 371	8 567 123	11 902 108	36%
Remboursements échéances de prêts & radiations	(4 441 327)	(5 573 870)	(5 175 372)	(4 982 671)	(8 741 340)	(10 010 131)	15%
Nouvelles garanties	178 068	154 251	3 176 957	-	1 254 197	1 254 965	0%
Réduction garanties	(119 798)	(89 272)	(41 225)	(1 046 837)	(1 793 569)	(653 469)	-64%

Sur les 5 dernières années, le portefeuille de la SIDI a cru de 20MEUR, passant de 25MEUR fin 2017 à 45MEUR fin 2022, avec l'impact très important (i) du rachat de SOLUTI en 2019 (+7MEUR), (ii) de la liquidation de FEFISOL I en 2021 (-4MEUR) et (iii) lancement de FEFISOL II en 2022 (+4,8MEUR). A fin Décembre 2022 le portefeuille est constitué à 57,4% de prises de participations, 36,9% de prêts et 5,7% de garanties.

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	NV-1
Portefeuille brut total (inclus Alliances Nord)	25 653 144	27 478 404	36 717 014	37 967 074	35 790 392	45 500 041	27%
Portefeuille Sud&Europe de l'Est	25 472 574	27 272 674	36 511 212	37 400 273	34 560 595	44 270 208	28%
Portefeuille Nord/Alliances	180 570	205 731	205 802	566 801	1 229 797	1 229 833	0%
Prises de participation	13 702 986	15 667 097	19 349 205	20 778 402	18 692 944	25 899 120	39%
Prêts	11 601 898	11 403 164	13 823 933	14 691 633	15 089 782	16 991 759	13%
Garanties	348 260	408 144	3 543 876	2 497 039	2 007 666	2 609 162	30%
Prises de participation	53,4%	57,0%	52,7%	54,7%	52,8%	57,4%	9%
Prêts	45,2%	41,5%	37,6%	38,7%	41,6%	36,9%	-11%
Garanties	1,4%	1,5%	9,7%	6,6%	5,6%	5,7%	2%

La SIDI compte 70 partenaires en portefeuille en fin d'année et une dizaine d'investissements réalisés au Nord (alliances institutionnelles ou métier) dont l'investissement dans la société de gestion belge INPULSE IM aux côtés du Crédit Coopératif (voir Annexe 1).

Portefeuille porté au bilan et hors bilan.

Au niveau du bilan le portefeuille brut d'établit à 42,9MEUR dans la mesure où les garanties pour lesquelles aucun dépôt n'est exigé sont traitées hors bilan (2,5MEUR). L'essentiel de ces garanties ont été mises en place au profit de la SOLUTI afin de lui permettre d'accéder à des lignes de crédit sur le marché local (Centenary, AbiTrust notamment).

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	N-1
Portefeuille comptabilisé au bilan	25 409 693	27 175 006	33 268 985	35 462 944	33 874 984	42 990 879	
- Participations Sud brut au bilan	13 286 416	15 150 366	18 832 400	20 211 601	17 713 187	24 919 327	41%
- Provisions participations Sud au bilan	(702 713)	(523 885)	(239 745)	(503 472)	(296 187)	(878 530)	197%
- Participations Nord brut au bilan	416 570	516 731	516 802	566 801	979 757	979 793	0%
- Provisions participations Nord au bilan	(96 356)	(155 500)	(168 605)	(155 500)	(618 895)	(323 499)	-48%
- Prêts Sud au bilan	11 586 978	11 388 182	12 921 553	13 907 574	14 293 675	16 282 217	14%
- Provisions Prêts Sud (hors risque de change) au bilan	(227 766)	-	(102 226)	(227 679)	(180 196)	(206 065)	14%
- Prêts Nord au bilan					250 040	250 040	0%
Portefeuille BRUT au bilan (hors garanties)	25 289 965	27 055 278	32 270 756	34 685 976	33 236 659	42 431 377	28%
Provisions (hors risque de change au passif)	(1 026 832)	(679 385)	(510 576)	(886 651)	(1 095 279)	(1 408 094)	29%
Portefeuille NET au bilan (hors garanties)	24 263 133	26 375 893	31 760 180	33 799 325	32 141 380	41 023 283	28%
Autres immo financières (déposits de garanties DAMAN)	104 808	104 808	104 808	104 808	100 000	100 000	0%
Avances sur portefeuille (portage Codesarollo)	14 920	14 920	893 421	672 159	538 325	459 502	-15%
Total Portefeuille Brut retraité au bilan (hors garanties)	25 409 693	27 175 006	33 268 985	35 462 944	33 874 984	42 990 879	27%
Total Portefeuille NET retraité au bilan (hors garanties)	24 382 861	26 495 621	32 758 409	34 576 293	32 779 705	41 582 785	27%
Portefeuille hors Bilan (garantie net des dépôts)	243 451	303 398	3 448 029	2 504 130	1 915 408	2 509 162	31%
% provisions pour risque	4,0%	2,5%	1,5%	2,5%	3,2%	3,3%	

Net des provisions pour risque de contrepartie (1,4MEUR) le portefeuille enregistré au bilan au 31.12.2022 est de 41,5MEUR

Évolution du portefeuille Sud et Europe de l'Est.

Le portefeuille Sud et Europe de l'Est (hors Nord/Alliances) atteint 44,2 M€ à fin 2022 dont 25MEUR en prises de participation. Pour rappel, dans son plan stratégique 2017-2021, la SIDI avait prévu d'atteindre un portefeuille Sud & EE indicatif de 31,4 M€ à l'issue de la période. Cet objectif avait été dépassé dès 2019.

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	N-1
Portefeuille brut Sud & EE (hors Alliances Nord)	25 472 574	27 272 674	36 511 212	37 400 273	34 560 595	44 270 208	28%
- dont prises de participation	13 522 416	15 461 366	19 143 402	20 211 601	17 713 187	24 919 327	41%
- dont prêts & avances de trésoreries	11 601 898	11 403 164	13 823 933	14 691 633	14 839 742	16 741 719	13%
- dont garanties aux partenaires	348 260	408 144	3 543 876	2 497 039	2 007 666	2 609 162	30%
- dont investi dans des fonds (FEFISOL, COOPMED)	4 926 330	5 501 330	4 145 000	4 645 000	638 722	5 401 408	746%
- dont investi dans SOLUTI East Africa			8 492 151	7 806 219	7 642 418	8 733 191	14%
- dont portefeuille direct	20 546 245	21 771 344	23 874 061	24 899 054	26 279 455	30 135 609	15%
V° PF direct avec les partenaires	2 682 806	1 225 099	2 102 717	1 024 993	1 380 401	3 856 153	179%
Portefeuille moyen par partenaire directe	289 384	315 527	361 728	371 628	430 811	449 785	4%
Trésorerie placée chez des partenaires	822 603	567 835	238 200	153 983	135 357	197 921	46%
Engagements validés intégrés dans le PF (non décaissés)	3 246 000	438 404	700 000	622 367	184 156	3 231 878	1655%

Les montants investis en prises de participation ont fortement augmenté en raison de l'investissement de la SIDI dans FEFISOL II, mais également de plusieurs nouveaux investissements réalisés dans l'année (dont Ugafode/Ouganda, Zira Capital/Mali, ACEP/Niger) et représentent 56% du portefeuille Sud et EE.

L'investissement dans la filiale SOLUTI et dans les fonds (FEFISOL et COOPMED) se montent à respectivement 8,7MEUR et 5,4MEUR.

Le portefeuille direct investi auprès des partenaires (hors investissements dans SOLUTI et dans les Fonds) est de 30,1MEUR (+ 15%) et représente 68% du portefeuille.

A noter que sur les investissements en portefeuille réalisés dans l'année 3,4MEUR sont engagés mais non encore décaissés au 31.12.2022 dont 2,3MEUR pour FEFISOL II.

L'Afrique, zone géographique prioritaire de la SIDI, représente désormais 59% du portefeuille en hausse par rapport à 2021.

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Répartition du portefeuille Sud & EE	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%
Prises de participation	53%	58%	52%	54%	51%	56%	10%
Prêts	46%	41%	38%	39%	43%	38%	-12%
Garanties	1%	1%	10%	7%	6%	6%	1%
Afrique	56%	48%	57%	56%	53%	59%	12%
Am. Latine	30%	30%	27%	29%	27%	24%	-10%
Asie	1%	1%	0,4%	0,7%	1%	1%	-22%
Bassin Med.	6%	14%	12%	13%	12%	12%	-6%
Europe de l'Est	7%	7%	3%	2%	7%	5%	-37%
Microfinance (IMF)	83%	86%	91%	87%	85%	84%	-2%
Chaine de valeur agricole (OP/PME)	17%	14%	9%	13%	15%	16%	12%
Portefeuille direct	81%	80%	65%	67%	76%	68%	-10%
Portefeuille indirect	19%	20%	35%	33%	24%	32%	33%

Le détail des activités de portefeuille est présenté dans le Rapport de Portefeuille 2022.

Processus d'intégration de la filiale SOLUTI Finance East Africa

Depuis juillet 2019, la SIDI est l'actionnaire majoritaire de SOLUTI Finance East Africa, faîtière de financement et d'accompagnement de partenaires IMF et OP/PME agricoles dans la région de l'Afrique de l'Est (actuellement Ouganda, Tanzanie et Kenya), auparavant connue sous le nom de de Strømme Microfinance East Africa (SMF-EA) suite à sa création en 2004 par la fondation norvégienne Strømme. La société est enregistrée en Ouganda.

Pour la SIDI, l'investissement dans SOLUTI représente un engagement très conséquent : après une acquisition en 2019 pour 3,7 M€ en capital complété par de la dette, l'encours de la SIDI envers SOLUTI est monté à 8,7 MEUR à fin 2022 dont 2,4MEUR de garanties (engagements hors bilan) et représente 19,7% du portefeuille Sud (15% hors garanties). L'exposition maximum de SOLUTI validée à ce jour par le Comité de Gérance est de 9,2MEUR.

Grâce notamment aux garanties apportées par la SIDI, SOLUTI se refinance sur le marché local avec un effet de levier sur les ressources apportées par la SIDI de l'ordre 5,7MEUR en 2022.

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Apport SIDI à SOLUTI East Africa	1 315 895	1 166 322	8 492 151	7 806 219	7 642 418	8 733 191	14%
Capital	482 562	482 562	4 215 193	4 215 193	4 215 193	4 215 193	0%
Dette	833 333	683 761	1 600 001	1 507 693	1 621 446	2 110 723	30%
Garantie	-	-	2 676 957	2 083 333	1 805 779	2 407 274	33%
Part du PF Sud	5,2%	4,3%	23,3%	20,9%	22,1%	19,7%	
Part du PF Sud (hors garantie)	5,2%	4,3%	17,6%	16,4%	17,9%	15,2%	
Exposition maximum validée par le CdG			8 500 000	8 500 000	8 500 000	9 200 000	8%
Effet de levier pour SIDI (ress. externes mobilisées)			7 314 164	4 377 260	7 391 690	5 668 442	

La SIDI a amorcé un chantier d'intégration complet qui vise à aligner la stratégie, les approches et méthodes de travail, aussi bien dans l'instruction des dossiers que dans l'accompagnement et la PSE. Ce chantier s'inscrit dans une stratégie globale de réorganisation de la SIDI cherchant à valoriser certaines implantations régionales pour continuer à développer son activité tout en répondant aux besoins de proximité avec les partenaires et aux opportunités de financement. Ceci doit également permettre de limiter l'empreinte carbone de la SIDI en réduisant le nombre de missions sur le terrain depuis Paris.

L'intégration des orientations et process et le développement des relations de groupe permettra à la SIDI de progressivement transférer à SOLUTI son portefeuille de prêts dans la région (Ouganda, Tanzanie et Rwanda) à partir de 2023. La SIDI conservera en revanche le suivi des prises de participations (Centenary Bank, Ugafode, Akiba, Eclof Kenya).

Les chantiers d'intégration de SOLUTI portent sur différents points :

Dimension sociale et environnementale

- SOLUTI a continué de financer un grand nombre de partenaires à la fois diversifiés et avec une portée importante.
- La SIDI a appuyé SOLUTI dans l'amélioration de son rapport sur la performance sociale
- Au niveau du CA, une meilleure prise en compte de la dimension environnementale a été décidée avec l'élaboration et la validation des TDR d'un comité ESG venant se substituer à un comité suivant uniquement la performance sociale.
- Les TDR d'une assistance technique pour l'élaboration d'une politique environnementale et de genre en 2023 ont également été rédigés et validés en fin d'année avec l'AFD.

Modèle économique

L'équilibre du modèle économique d'une apex (structure intermédiaire de refinancement) reste un enjeu permanent.

- Dans un contexte de rebond post Covid, il était essentiel de maintenir la qualité du portefeuille pour ne pas dégrader la situation financière de SOLUTI, en dépit d'une situation climatique difficile au Kenya et différentes maladies du bétail en Ouganda et Tanzanie ayant impacté les emprunteurs ruraux.
- Si quelques cas plus difficiles ont donné lieu à une restructuration de dette, essentiellement pour des raisons internes, l'amélioration de la situation financière de la majorité des partenaires a cependant permis à SOLUTI de maintenir la qualité de son portefeuille malgré une baisse de celui-ci en fin d'année par rapport à l'année précédente en attente du déblocage plus tardif que prévu de certains financements.
- SOLUTI dégage un résultat positif mais les équilibres financiers restent fragiles du fait de marges faibles et des difficultés à développer le marché en dehors de l'Ouganda. Un des enjeux va être de diversifier le portefeuille et de réduire l'exposition importante sur certaines contreparties.

Recherche de financement

Un des enjeux majeurs pour SOLUTI étant donné sa position de faîtière et son objectif de financer également des petites IMF coopératives et OP/PME agricoles, est de trouver suffisamment de ressources à des coûts suffisamment bas.

- Sur ce point, la SIDI a fait évoluer sa stratégie en 2022 : après avoir travaillé sur la possibilité de mener une recherche de financement combinant recherche de financement en dette, garanties d'une part et ouverture du capital d'autre part (en gardant une position majoritaire), il a été décidé de simplifier le positionnement tant dans la recherche de financement que dans le travail sur la poursuite de l'intégration de SOLUTI au sein du groupe SIDI. L'ouverture du capital a donc été pour l'instant écartée et le focus concentré sur les financements en dette et garantie (et subventions).
- Des jalons ont été posés pour que les partenaires de SOLUTI puissent bénéficier en 2023 des fonds FEFISOL ainsi que de la garantie ACELI.
- La SIDI a assumé son rôle et assuré un renouvellement de différents engagements financiers en prêt et garantie
- Une prospection spécifique a par ailleurs été réalisée dans différents pays européens lors de la venue de la PCA et du DG de SOLUTI en France en Octobre 2022 en complément d'actions réalisées tout au long de l'année au sein d'un groupe de travail conjoint sur la recherche de financements.

Accompagnement

Le métier d'accompagnement a été renforcé en fin d'année avec l'embauche d'une personne dédiée à compter d'octobre 2022, pour notamment :

- assurer la mise en œuvre des engagements passés avec certains bailleurs, notamment l'AFD,
- élaborer et soumettre de nouvelles demandes de financement suite au travail de prospection réalisé en Europe
- assurer la coordination et le suivi de l'assistance technique

Les financements obtenus sous forme de subventions permettent de diversifier et compléter le modèle économique de SOLUTI.

Organisation

Les efforts de simplification administrative ont été poursuivis pour les opérations en Tanzanie et au Kenya : les enregistrements légaux, bancaires et fiscaux passés (réalisés avant que SOLUTI devienne une filiale de la SIDI) avaient conduit à devoir établir des comptes et des déclarations fiscales par pays (avant consolidation), avec des conséquences insuffisamment anticipées (régularisations fiscales nécessaires) et un coût / bénéfice plutôt défavorable. La démarche a pu être finalisée pour le Kenya, mais n'a pas encore abouti sur la Tanzanie. Les coûts supplémentaires engendrés sont venus diminuer la rentabilité.

Consolidation du portefeuille SIDI - SOLUTI.

Fin 2022, SOLUTI finance 30 partenaires dont 26 IMF pour un portefeuille de 13,1 M. Le portefeuille est majoritairement concentré en Ouganda (67% de l'encours et 77% des partenaires), puis en Tanzanie et enfin au Kenya.

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Portefeuille consolidé SIDI SOLUTI			42 072 455	41 545 404	42 293 051	49 895 291	18%
SIDI (hors investissement dans soluti)			28 224 863	30 160 855	28 147 974	36 766 850	31%
SOLUTI			13 847 592	11 384 549	14 145 076	13 128 441	-7%
% SIDI			67,1%	72,6%	66,6%	73,7%	
% SOLUTI			32,9%	27,4%	33,4%	26,3%	

Le portefeuille consolidé SIDI –SOLUTI (retraité de l'investissement SIDI dans SOLUTI) s'élève à 49,9 MEUR investis auprès de 95 partenaires. (voir Annexe 3).

En 2021 la SIDI a apporté une garantie sur le prêt en impayé de SOLUTI à l'IMF tanzanienne YETU dont la SIDI est actionnaire. Les démarches menées en 2022 par SOLUTI pour recouvrer cette créance n'ont pas abouties et la société Yetu a été mise sous administration provisoire fin 2022. Dans ce cadre la SIDI a maintenu sa garantie à SOLUTI sur ce risque.

Clôture de FEFISOL I et lancement de FEFISOL II

Le Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique (FEFISOL), conçu pour une période de 10 ans était entré en phase de liquidation en juillet 2021 comme prévu par le pacte d'actionnaire. La SIDI a été désignée liquidateur du fonds (accord de la CSSF du 8 juillet 2021) et produit un reporting régulier à la CSSF et aux investisseurs sur l'avancée de la cession des actifs.

Au 31.12.2022 tous les actifs ont été cédés dont certains à la SIDI. C'est le cas notamment des parts détenues par FEFISOL dans Ugafode en Ouganda et Akiba en Tanzanie. La SIDI a également repris les encours de prêt de l'IMF Kixicredito en Angola dont les remboursements étaient bloqués pour des raisons de contrôle des changes et d'interdiction de sorties de

devises du pays. La SIDI recouvre progressivement cet encours dans le cadre d'un Intercreditor Agreement signé avec les autres créanciers.

La clôture définitive de FEFISOL n'a pourtant pas pu être formalisée en 2022 compte tenu de démarches administratives toujours en cours pour la validation du transfert des actions de Ugafode entre FEFISOL et la SIDI auprès des autorités fiscales ougandaises.

Au 31.12.2022 les actionnaires de FEFISOL avaient perçu 101,1% de leur investissement initial au capital. En janvier 2023 une troisième distribution a permis d'atteindre 104,8%. Le dernier versement sera effectué dès réception du certificat fiscal ougandais.

Parallèlement le fonds FEFISOL II a démarré ses opérations en juin 2022.

La société avait été créée en date du 13 décembre 2021 par les deux actionnaires Fondateurs – SIDI et Alterfin – chacun contribuant à hauteur de 50% au capital initial minimum de 30.000 EUR pour permettre à la BEI de signer son contrat de souscription avant le 31.12.2021. La gestion du Fonds a été déléguée à la société Inpulse dont la SIDI est actionnaire. SIDI continue à jouer son rôle de coordination du portefeuille, et d'apporteur d'affaires.

Les négociations avec les autres investisseurs ont été finalisées dans le courant du premier semestre 2022 avec un premier Closing de 22,5MEUR en date du 31.05.2022. Les engagements pris à ce jour par les investisseurs sont les suivants : BEI (5MEUR), PROPARCO (5MEUR), SIDI (4,8MEUR), BIO (3MEUR), ALTERFIN (2MEUR), Crédit Coopératif (1MEUR), Banque Alternative Suisse (1 MEUR), Banca Popolare Etica (500.000 EUR), SOS Faim Luxembourg (125.000 EUR). Un deuxième Closing pour atteindre l'objectif initial des 30/35MEUR de capital est prévu pour le 3^{ème} trimestre 2023.

La stratégie d'investissement de FEFISOL II est très proche à celle de FEFISOL I : un fonds 100% Afrique, ciblant les Institutions de Microfinance (IMFs) et les Entités Agricoles (EAs), avec une priorité donnée au rural et aux pratiques agricoles durables. On notera toutefois qu'il ne sera plus possible de réaliser des investissements en capital avec FEFISOL II (difficilement compatible avec un fond à durée déterminée). Il s'articulera toutefois de façon plus dynamique et complémentaire avec le portefeuille SIDI en privilégiant des investissements conjoints envers les partenaires, là où il y avait plutôt une stratégie de répartition des partenaires en fonction de leur profil de risque auparavant.

Le pipeline de clients et les besoins de financement identifiés sont importants mais les équipes de FEFISOL II se confrontent à plusieurs difficultés pour développer le portefeuille. L'absence de mécanisme de couverture de risque de change sur le modèle de celui mis en place avec l'AFD sur FEFISOL I constitue un frein majeur au déploiement du fonds. FEFISOL est autorisé à s'exposer au risque de change sur 15% maximum de son portefeuille et n'arrive pas à couvrir ce risque avec des produits de marché compte tenu du renchérissement des coûts de cette couverture pour la plupart des devises africaines. Des négociations sont en cours pour lever ces freins et réduire le profil de risque du fonds avec des mécanismes de « first loss » (subvention pour la couverture de perte et garanties).

La Facilité d'Assistance Technique a également été lancée avec 1,35 Millions d'EUR engagés de la part de deux investisseurs BIO et Proparco. La Facilité d'AT permettra d'accompagner les partenaires financés par le fonds, afin de consolider les organisations, les systèmes, la performance sociale et environnementale ainsi que les pratiques agricoles durables.

Consolidation du portefeuille SIDI – SOLUTI – FEFISOL

Au 31.12.2022 le portefeuille de FEFISOL II atteint 6,7MEUR avec 10 partenaires dans 6 pays (Côte d'Ivoire, RDC, Zambie, Togo, Tanzanie, Madagascar) dont 7 apportés et suivis par la SIDI.

	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Portefeuille consolidé SIDI SOLUTI FEFISOL	26 312 082	42 072 455	41 545 404	42 293 051	49 895 291	18%
SIDI (hors investissement dans soluti & FEFISOL)	13 299 200	15 998 194	22 190 480	28 147 974	33 332 680	18%
SOLUTI		13 847 592	11 384 549	14 145 076	13 128 441	-7%
FEFISOL (dossiers apportés par SIDI)	13 012 881	12 226 669	7 970 374	-	3 434 170	
% SIDI	50,5%	38,0%	53,4%	66,6%	68,2%	2%
% SOLUTI	0,0%	32,9%	27,4%	33,4%	25,2%	-25%
% FEFISOL	49,5%	29,1%	19,2%	0,0%	6,6%	

Retraité de l'investissement SIDI dans FEFISOL, le consolidé des portefeuilles ne représente pour l'instant pas encore un effet de levier pour la SIDI dans la mesure où les dossiers de financement apportés par SIDI au Fonds sont moins élevés que le montant investi dans FEFISOL.

Revenus du portefeuille

La croissance des revenus du PF de 2022 (inclus les commissions et jetons de présence) est bien supérieure à ce qui avait été anticipé du fait principalement les produits du portefeuille de prêts de +63% mais essentiellement grâce à des effets de change (+214KEUR de gains de change contre -224KEUR de pertes de change l'année dernière).

La croissance des dividendes a été conforme aux prévisions (+36%) mais portée essentiellement par l'augmentation des dividendes de Centenary Bank (avec également un effet de change) et non pas par une diversification des ressources. Le report du paiement des dividendes de ENDA de 2021 sur 2022 vient également gonfler les autres dividendes de cette année.

	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Revenus du portefeuille (inclus plus-value de cessions)	1 728 446	2 826 360	1 887 726	2 137 831	3 137 526	47%
Revenus du portefeuille (hors plus value de cessions)	1 503 446	1 575 701	1 887 726	2 174 692	3 105 157	43%
Dividendes	758 112	876 524	1 149 483	1 229 404	1 674 756	36%
dont Centenary	537 989	629 465	910 906	1 072 586	1 254 326	17%
Plus ou moins values de cession	225 000	1 250 658	-	(36 861)	32 369	-188%
Jetons de présence	38 598	28 664	42 071	51 600	42 216	-18%
Rendement annuel moyen du PF PP (hors centenary)	3,3%	8,8%	1,4%	0,9%	2,3%	156,7%
Rendement annuel moyen du PF PP	7,1%	12,5%	6,1%	6,6%	8,2%	25%
Intérêts sur les prêts (net du risque de change)	654 749	605 628	630 991	789 476	1 284 746	63%
dont gains de change	94 109	21 733	5 450	56 795	273 245	
dont pertes de change	(217 726)	(120 207)	(180 770)	(281 788)	(58 471)	
Pertes de change net des gains	(123 617)	(98 474)	(175 320)	(224 993)	214 774	
Commissions sur les prêts	48 889	58 132	54 020	96 619	101 490	5%
Rendement annuel moyen du PF prêts	6,1%	5,3%	4,8%	6,0%	8,8%	
Rendement annuel moyen du PF prêts (hors gains de change)	5,3%	5,1%	4,8%	5,6%	7,0%	25%
Autres revenus du PF	3 097	6 752	11 162	7 593	1 949	-74%
Part des dividendes Centenary dans les revenus du PF	31,1%	22,3%	48,3%	50,2%	40,0%	-20%

Couverture des risques sur le portefeuille

Malgré la croissance du portefeuille à risque en 2022 l'impact sur les états financiers SIDI reste limité grâce à la consolidation menée ces dernières années du FID qui a permis d'« absorber » les effets de la pandémie Covid-19, cumulés et combinés aux fragilisations des contextes pays observés dans plusieurs régions d'intervention de la SIDI. Cette année la SIDI a supporté 12% du risque sur le portefeuille dans ses comptes, 50KEUR de pertes et 305KEUR de provisions.

	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Total pertes & provisions (PF total Nord et Sud/EE)	4 226 085	4 007 007	3 394 434	4 342 722	5 004 388	5 952 830	19%
Impact total sur les comptes SIDI	1 026 832	1 508 866	876 574	998 824	1 116 729	1 458 801	31%
dont pertes	-	829 481	357 038	273	13 707	50 707	270%
dont provisions au bilan	1 026 832	679 385	519 536	998 551	1 103 022	1 408 094	28%
variation annuelle des provisions sur le PF	435 703	(347 447)	(159 849)	479 015	104 471	305 072	192%
Risque non intégré dans les comptes SIDI	3 199 253	2 498 141	2 517 861	3 343 898	3 887 659	4 494 028	16%
dont pertes	207 163	60 000	93 050	-	102 137	203 749	99%
dont provisions au bilan	2 992 090	2 438 141	2 424 811	3 343 898	3 785 522	4 290 279	13%
variation annuelle des provisions	1 175 288	(553 949)	(13 330)	919 087	441 625	504 757	14%
Coûts totaux annuels non intégrés dans les comptes SIDI	1 382 451	(493 949)	79 720	919 087	543 762	708 506	30%

4 investissements ont été passés en perte cette année, 1 reliquat de prêt et 3 prises de participations de très faibles montants, pour un montant global de 231KEUR dont 203KEUR imputé sur le FID. Sur les provisions affectées à l'exercice 2022, 504KEUR ont également été affectées au FID.

Sans l'intervention du FID la SIDI aurait dû assumer ces charges supplémentaires sur l'exercice et clôturerait l'année avec un résultat négatif de 232KEUR.

	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Couverture du risque par le FID	(5 221)	79 720	919 087	543 762	708 506	30%
Résultat SIDI hors FID	-	-	-	-	-	-

Il est toutefois important de souligner que les provisions ne se traduisent pas nécessairement par des pertes et que le risque provisionné est souvent lié à des difficultés conjoncturelles que l'accompagnement apporté par la SIDI ainsi que l'engagement sur le long terme permettent de mitiger. De ce fait le FID permet avant tout de lisser le risque et de donner à la SIDI le temps nécessaire pour mettre en œuvre sa mission d'accompagnement des institutions partenaires vers leur pérennité économique.

Le FID qui était de 6,4MEUR au 31.12.2021 et représentait 18% du portefeuille de la SIDI n'a pas été réabondé cette année et a donc légèrement diminué compte tenu de ces pertes enregistrées en fin d'année. Fin 2022 le FID s'élève à 6,2MEUR (14% du portefeuille) et est affecté à 79% du fait du niveau de provisions sur le portefeuille.

	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22	%N-1
Fonds d'incitation au développement (FID) au 01.01	2 503 368	2 448 471	5 206 939	5 492 140	6 392 497	16%
Total contribution au FID dans l'année (hors perte SIDI pré)	-	2 851 518	285 201	1 002 494	-	-100%
FID au 31.12 avant affectation des pertes et provisions	2 503 368	5 299 989	5 492 140	6 494 634	6 392 497	-2%
Pertes affectées au FID dans l'année (inclus part SIDI)	(60 000)	(102 042)	-	(115 844)	(231 588)	100%
Contribution SIDI pré affectation du résultat au FID (perte au	-	8 993	-	13 707	27 839	103%
Recouvrements pertes sur exercices antérieurs	5 102	-	-	-	-	-
Fonds d'incitation au développement (FID) au 31.12	2 448 470	5 206 939	5 492 140	6 392 497	6 188 748	-3%
CCFD-TERRE SOLIDAIRE	515 262	505 314	505 314	496 301	478 321	-4%
Congrégation SAAP	1 933 208	4 220 881	4 220 881	5 127 757	4 941 988	-4%
ESD	-	15 000	-	-	-	-
SIDI	-	465 745	765 946	768 440	768 440	0%
Provisions affectées au FID	2 438 141	2 632 524	3 859 004	4 269 649	4 861 535	14%
Ratio d'utilisation du FID	100%	51%	70%	67%	79%	18%
Ratio FID/portefeuille	9%	14%	15%	18%	14%	-24%

1. Présentation des comptes de résultats

Voir le Compte de résultat détaillé en annexe 4

Analyse du résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2022 de la SIDI s'élève à 1 573 293 € comprenant les prestations du CCFD-Terre-Solidaire, de FEFISOL ainsi que les cofinancements.

Malgré la baisse de la subvention de la prestation CCFD et la transition entre le fonds FEFISOL I et FEFISOL II, la SIDI a réussi à revenir à un niveau de prestation proche de celui pré-covid de 2019 grâce au démarrage de FEFISOL II et à l'augmentation des prestations sur les enveloppes d'assistance technique. Le chiffre d'affaires a ainsi augmenté de 12% sur l'exercice.

	2022	2021	Evol° n/n-1
Prestations CCFD	800 000	820 920	-3%
Prestations autres (dont FEFISOL)	156 389	93 184	68%
Cofinancements	616 904	493 806	25%
Total CA	1 573 293	1 407 910	12%
Dont Chiffre d'affaires - Partenaires	1 573 293	1 262 511	25%
Dont Chiffre d'affaires - France/UE		145 399	100%

Chiffre d'affaires - Partenaires

Le chiffre d'affaires partenaires est constitué de prestations et de missions d'assistance technique et d'appui/conseil et formations réalisées sur le terrain dans les différents pays d'intervention au profit des partenaires locaux de la SIDI. Elles sont menées auprès des partenaires tant par l'équipe opérationnelle (permanents) que des consultants rémunérés et bénévoles. Les ressources mobilisées sont consacrées à la couverture des coûts de ces prestations.

Les recettes proviennent essentiellement du CCFD-Terre Solidaire (800 000 €) à travers la facturation des missions d'accompagnement réalisées auprès des partenaires et d'organismes institutionnels français et internationaux pour 616 904 €, dont 153 752 € utilisés pour l'AT FEFISOL, 432 696 € pour le projet FIFAD financé par l'AFD et 64 456 € pour le projet SSNUP. FEFISOL a aussi permis de générer 149 188 € de prestations, dans le cadre de la prestation d'appui/conseil réalisé par la SIDI auprès du fonds (coordination, origination et suivi du portefeuille).

Répartition des différents programmes de cofinancements

Assistance technique FEFISOL I

L'année 2022 a été marquée par la fin de la facilité d'assistance technique sur le fonds FEFISOL I et le démarrage d'une nouvelle facilité suite au lancement du nouveau fonds FEFISOL II.

La BEI (Banque Européenne d'Investissement), PROPARCO et le Ministère des Finances Luxembourg étaient les trois principaux contributeurs au financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL I, dont les contrats de prestations, confiés à des experts extérieurs, sont gérés par SIDI.

Pour rappel, montants des engagements	Financeurs	Euros
Assistance Technique (A.T.) FEFISOL	BEI	1 000 000
A.T. FEFISOL	PROPARCO	330 000
A.T. FEFISOL	Ministère des Finances Luxembourg	200 000
A.T. FEFISOL (complément 2017)	Ministère des Finances Luxembourg	100 000
A.T. FEFISOL (complément 2019)	Ministère des Finances Luxembourg	163 260
A.T. FEFISOL (complément 2019)	PROPARCO	194 475
A.T. FEFISOL (complément 2022)	Ministère des Finances Luxembourg	137 140
Total cofinancements - AT FEFISOL		2 124 875

Activité 2022

Clients FEFISOL	Financeurs	Montants engagés en 2022
Appui aux partenaires	BEI	3
Appui aux partenaires	PROPARCO	41 119
Appui aux partenaires	Contributions locales	21 084
Appui aux partenaires	Ministère des Finances Luxembourg	91 546
Total cofinancements - AT FEFISOL		153 752

Les sommes transférées aux prestataires d'assistance technique en 2022 représentent un montant de 153 752€ dans le cadre de l'AT FEFISOL, auxquels s'ajoutent des frais administratifs de 14 958 €, financés par la BEI et du Ministère des Finances du Luxembourg pour 4 147 €, et perçus par la SIDI.

Projet FIFAD

Engagements cofinancés : coordination et mise en œuvre du projet FIFAD :

Programme	Financier	Montant
FIFAD	Agence Française de Développement	1 500 000

Mouvements financiers du programme en 2022 :

Pays	Organisation partenaire	Montants	Transferts projets
Burundi	SOCOPA	72 204	49 834
Mali	AOPP	181 683	119 570
Mozambique	IKURU	109 321	46 501
	Coordination	34 489	
Totaux		397 696	215 905

Les sommes engagées dans le cadre du projet FIFAD représentent un montant de 397 696 €, dont 215 905 € de transferts aux partenaires, auxquels s'ajoutent des frais administratifs de 34 489 € financés par l'AFD.

Projet SSNUP

Engagements cofinancés : coordination et mise en œuvre du projet SSNUP :

Programme	Financier	Montant
SSNUP	ADA	420 000

Mouvements financiers du programme en 2022 :

Pays	Organisation partenaire	Montants	Transferts projets
Madagascar	VAHATRA	6 038	
Mozambique	CONFIANCA	31 025	
Tanzanie	BIOTAN	13 700	5 000
Tunisie	BENIGRHEB	14 693	
Totaux		65 456	5 000

Les sommes engagées dans le cadre du projet SSNUP représentent un montant de 65 456 €, dont 5 000 € de transferts aux partenaires, auxquels s'ajoutent des frais administratifs de 7 200€ financés par l'ADA.

Autres produits

Les autres produits d'exploitation sont composés des produits du portefeuille (commissions, jetons présence...), des refacturations de charges, des reprises de provisions et de produits divers.

Le total de ces produits s'élève à 431 265 € et ont connu une augmentation de 60% sur l'année s'expliquant principalement par le remboursement des frais de structuration de FEFISOL II pour un montant de 180 000 €.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se décomposent en deux catégories : d'une part les charges dédiées aux opérations sur le terrain, c'est à dire l'ensemble des frais liés à la mission d'accompagnement des partenaires (appui/conseil et réflexions thématiques et transversales) et à la participation à la gouvernance et d'autre part, les charges de siège qui couvrent les frais liés à la vie de la chaîne de solidarité pour le financement au Nord, soit communication, frais de fonctionnement et ressources humaines autres que celles affectées aux opérations, cf. annexe 9.

En k€	2022	2021	Evol° n/n-1
Charges opérations	2 479	2 036	22%
Charges siège	1 386	1 131	23%
Total Charges	3 865	3 167	22%

Ces charges ont connu une augmentation de 22% sur l'année essentiellement du fait des frais de missions et des prestations externes.

Sans compter le portefeuille de SOLUTI, la SIDI appuie près de 100 partenaires (dont 70 financés) et siège dans une 30aine de conseils d'administration.

Les frais de missions avaient fortement diminué pendant les années COVID et l'impossibilité de faire des missions avait été compensée par un recours plus important à des consultants locaux, pour l'accompagnement, le suivi et la participation à la gouvernance notamment. Le rythme des missions a progressivement repris même s'il n'est toujours pas revenu au niveau de 2019 et ce malgré une croissance très significative du portefeuille et du nombre de nouveaux financements octroyés. Les frais de mission de 2022 ont été inférieurs de 18% au budget.

Les prestations externes ont été par contre plus importantes que prévu à la fois au niveau des diverses facilités AT au profit des partenaires financés (FIFAD, FEFISOL notamment), du volet gouvernance de l'activité SIDI (rémunération de consultants locaux et de certains mandats d'administrateurs), et de l'activité de portefeuille (DD de Illumexico au Mexique, de SMT au Sierra Leone...). Cette ligne intègre également les frais juridiques en hausse (contractualisation et recouvrement) et les frais de structuration de FEFISOL II (98KEUR) qui ont été remboursés à la SIDI suite au Closing et qui sont donc neutres sur ses équilibres financiers.

Au niveau des prestations siège celles-ci intègrent l'ensemble des honoraires liés à l'audit, à l'informatique (maintenance et le projet de migration), au SIG (AGRESSO, OSB), à l'externalisation de la paye, et aux recrutements.

en EURO	2022	2021	Evol° n/n-1
Frais de personnel	2 105 004	1 927 349	9%
Frais de missions suivi/accompagnement	207 383	77 305	168%
Prestations externes	434 807	279 698	55%
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	463 152	333 155	39%
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	147 020	161 346	-9%
Autres charges d'exploitation	232 662	204 754	14%
Taxes et versements assimilés	162 710	144 917	12%
Dotations aux amortissements	19 697	27 999	-30%
Dotations aux provisions d'exploitation	92 671	10 082	819%
Total charges d'exploitation	3 865 106	3 166 604	22%

La masse salariale a augmenté de 9% en 2022 mais a été légèrement inférieure au budget (-2%). Cette augmentation s'explique par des augmentations de salaires de 3,5%, par le versement des indemnités légales de départ à deux anciens cadres de la SIDI, dont le directeur général, et à la période de transition de direction générale de 4 mois. Au 31/12/2022, le personnel SIDI est constitué de 25 personnes en effectif moyen annuel, stable par rapport à 2021.

Pour 2023 plusieurs recrutements ont été budgétisés sur des nouvelles fonctions (chargé de mission relations extérieures, Responsable Afrique Australe, VIE Afrique de l'Ouest) et en remplacements de départs (Responsable PSE, chargée de mission AT).

Les dotations aux provisions de 2022 (92KEUR) concernent principalement la provision pour les frais de rapatriement des FCFA logés sur le compte ECOBANK au Niger.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2022 est négatif de - 1 860 548 € en augmentation par rapport à 2021 (-1 489 131 €), et s'explique donc par la hausse des coûts liés à la croissance de l'activité, à quelques gros chantiers transversaux (refonte du site internet, changement complet d'environnement informatique pour une solution online) et à la hausse des frais de personnel.

	2022	2021	Evol° n/n-1
Produits d'exploitation	2 004 558	1 677 473	19%
Charges liées aux opérations	- 2 478 587	- 2 035 611	22%
Charges de siège	- 1 386 519	- 1 130 993	23%
Résultat d'exploitation	-1 860 548	-1 489 131	25%

Analyse du résultat financier

en EURO	2022	2021	Evol° n/n-1
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts bruts	1 069 972	1 014 469	5%
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 674 756	1 229 404	36%
Revenus des placements (dont FID)	3 962	68 651	-94%
Gains de change réalisés	273 264	116 996	134%
Gains de changes latents	24 863	125 267	-80%
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)	7 743	151 640	-95%
Reprise de provisions sur la portefeuille (HORS FID)		109 141	-100%
Reprise de provisions autres	12 665	114 213	-89%
Autres produits financiers		26 800	-100%
Total produits financiers	3 067 224	2 956 581	4%
Intérêts sur emprunts	72 692	59 677	22%
Pertes de changes réalisées	58 941	283 810	-79%
Pertes de changes latentes	35 985	933	3758%
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	50 707	13 707	270%
Pertes cession valeur mobilière de placement	4 008	6 676	-40%
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	94 872	120 660	-21%
Dotation provision portefeuille (HORS FID)	217 943	640 763	-66%
Dotation provision autres	227 443	125 044	82%
Autres charges financières	-	295	-100%
Total charges financières	762 591	1 251 563	-39%
RESULTAT FINANCIER	2 304 634	1 705 018	35%

Produits financiers

Le déficit d'exploitation de 2022 (1,9MEUR) a été largement couvert par les revenus du portefeuille net des pertes et gains de change de l'année (2,9MEUR soit 159% du déficit d'exploitation) ce qui permet à la SIDI de solder l'année avec un solde intermédiaire sur son activité (produits financiers de son activité de portefeuille net du déficit d'exploitation) de 1MEUR.

La croissance des produits financiers du PF de 2022 est bien supérieure à ce qui avait été anticipé du fait principalement des gains de change sur le portefeuille de prêts (+273KEUR et +214KEUR net des pertes de change sur le portefeuille).

La croissance des dividendes a été conforme aux prévisions (+36%) mais portée essentiellement par l'augmentation des dividendes de Centenary (avec également un effet de change) et non pas par une diversification des ressources. Le report du paiement des dividendes de ENDA de 2021 sur 2022 vient également gonfler les autres dividendes de cette année.

Synthèse des revenus financiers de portefeuille :

en EURO	2022	2021	Evol° n/n-1
Dividendes	1 674 756	1 229 404	36%
Intérêts sur prêts	1 069 972	1 014 469	5%
Gains de change	273 245	56 795	381%
Revenus bruts de portefeuille	3 017 972	2 300 668	31%

Dans un contexte de marché difficile, l'année 2022 n'a pas contre généré que très peu des revenus financiers de placement. Ils représentent 3 962 € contre 68 651 € en 2021 et proviennent intégralement des revenus du FID.

En 2022, la gestion des opérations principalement en US\$, a eu un impact conséquent par rapport à 2021, mentionnés distinctement dans le compte de résultat pour respectivement 273 264 € (gains) et 58 941 € (pertes).

Charges financières

Pour l'exercice 2022, des radiations pour pertes de portefeuille imputées sur le FID sont de 231 588 €. L'impact pour la SIDI est de 27 839 € suivant la répartition suivante : - 13 671 € pour le prêt MVIWAMBI (Tanzanie), - 12 047 € pour la participation CONSOLIDAR (Colombie) et 2 121 € pour la participation CCRD (RDC). Les provisions affectées au FID et portées par la SIDI s'élèvent à 94 872€.

La SIDI est amenée à passer en pertes ou provisionner certains risques du portefeuille sur ses fonds propres (hors FID). Pour 2022, elle a enregistré une perte de 22 868€ (Kayor/Sénégal) et 217 943 € de dotations supplémentaires ont été enregistrées pour couvrir la participation dans COOPMED.

De plus, les écritures d'inventaire au niveau des charges financières intègrent également les provisions pour moins-value latente liée à la dépréciation des comptes titres gérés par Meeschaert (226 449 €), impactés par la baisse généralisée de l'ensemble des classes d'actifs en 2022

En conclusion, le résultat financier 2022 est positif de 2,3 M€, essentiellement constitué des opérations sur l'activité du portefeuille en hausse de 35% par rapport à 2021.

Le résultat courant s'élève à 0,44MEUR.

Analyse du résultat exceptionnel

	2022	2021	Evol° n/n-1
Produits exceptionnels	129 760	339 271	-62%
Charges exceptionnelles	97 392	319 309	-69%
Résultat exceptionnel	32 369	19 962	62%

Commentaires sur les produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles concernent intégralement la liquidation de FEFISOL I. La SIDI a enregistré une petite plus-value de 32KEUR suite à cette liquidation.

Résultat net de l'exercice 2022

La SIDI dégage un **résultat net positif de 476 454 €** sur son exercice 2022 ce qui confirme que malgré la croissance du niveau de risque sur le portefeuille le modèle économique de la SIDI s'avère stable et lui permet de mener sereinement sa mission d'investissement solidaire dans la durée, y compris dans des zones et auprès de partenaires vulnérables.

Il est toutefois important de noter que cette année le résultat découle en grande partie d'éléments indépendants de l'exercice en cours (92KEUR de remboursements de frais sur la structuration de FEFISOL II engagés en 2021, 83KEUR de dividendes de 2021 de ENDA) et d'éléments conjoncturels favorables (214KEUR de gains de change sur le PF).

2. Présentation des comptes de bilan

Voir le Bilan détaillé en annexe 5

Les emplois

En Euros	2022	2021	Evol° n/n-1
EMPLOIS			
<u>Emplois stables</u>			
Immobilisations incorporelles	2 002	795	152%
Immobilisations corporelles	24 847	30 484	-18%
Immobilisations financières			
- Participations	24 697 091	17 777 861	39%
- Placements FID à L.T.	5 088 055	4 745 696	7%
- Prêts	16 326 192	14 363 518	14%
- Autres immobilisations	100 000	104 808	-5%
- Intérêts courus sur prêts	69 266	29 618	134%
Total Emplois stables	46 307 453	37 052 781	25%
<u>Valeurs d'exploitation</u>			
Clients	107 637	-	-
Cofinancements	373 986	420 000	-11%
Avances sur portefeuille	459 502	538 325	-15%
Produits à recevoir	2 238	1 080 356	-100%
Autres créances	58 741	3 831	1433%
Charges constatées d'avance	7 562	16 604	-54%
Ecart de conversion Actif	-	7 743	0%
Sous-total Valeurs d'exploitation	1 009 667	2 066 858	-51%
<u>Liquidités</u>			
Valeurs mobilières de placement	3 300 315	3 527 758	-6%
Disponibilités	7 760 022	11 242 361	-31%
Caisses	806	1 534	-47%
Sous-total Liquidités	11 061 142	14 771 652	-25%
TOTAL DES EMPLOIS	58 378 262	53 891 291	8%

Les faits marquants portant sur les emplois sont :

- Les prises de participation ont augmenté de 39 % par rapport à 2021 suite au démarrage de FEFISOL II,
- Les placements FID ont augmenté de 7% par rapport à 2021, par leur gestion plus sécurisée,
- Les prêts ont augmenté de 14% par rapport à 2021, comme résultat des identifications effectuées durant ces trois exercices, notamment pour l'Axe 2 relatif aux organisations de producteurs,
- La ligne Cofinancement s'élevant à 373 986 € correspond aux soldes à recevoir de l'ONG ADA pour le projet SSNUP et de la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO) pour le financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL II.
- Les avances sur le portefeuille concernent BanCodesarollo (Equateur) pour un montant de 459 502 € (528 200 USD),
- Le niveau des disponibilités a diminué de 25 % par rapport à 2021 en lien avec la croissance du portefeuille.

Les ressources

En Euros

	2022	2021	Evol° n/n-1 %
RESSOURCES			
Ressources stables			
Capital	34 611 160	33 995 256	1,81%
Réserves :			
- Réserve légale	3 311 483	2 287 474	45%
- Réserve statutaire fonds devpt Esus	2 589 999	-	-
- Autres réserves	-	2 542 829	-100%
- Autres réserves dédiées au PF	768 440	768 440	0%
Report à nouveau	-	837 689	-100%
Résultat de l'exercice	476 454	235 849	102%
Dettes à long terme			
Actionnaires (comptes courants d'associés)	35 464	4 104	764%
Actionnaire – SIDI GESTION	10 000	10 100	-1%
CCA - FID	5 420 308	5 639 057	-4%
CCA - Personnes physiques	8 449	4 760	78%
CCA - Personnes morales	1 383 058	873 502	58%
Autres dettes financières	612 598	753 110	-19%
Total Ressources stables à L.T.	7 469 877	7 284 632	3%
Ressources stables d'exploitation			
Provisions pour risques	508 550	528 958	-4%
Autres provisions	273 458	208 700	31%
Total Ressources stables d'exploitation	782 008	737 658	6%
Dettes courantes			
Fournisseurs d'exploitation	189 513	114 823	65%
Dettes fiscales et sociales	443 765	333 608	33%
Dettes diverses d'exploitation	106 558	31 228	241%
Investissements engagés à réaliser	3 231 878	300 000	977%
Produits constatés d'avance	1 022 690	1 337 329	-24%
Sous-total Dettes d'exploitation	4 994 403	2 116 987	136%
Financements à court terme			
Billets à ordre (BAO) pour acquisition sicav Solidarité	3 364 708	3 036 311	11%
Emprunt participatif	9 730	48 167	-80%
Sous-total Ressources à court terme	3 374 438	3 084 478	9%
TOTAL DES RESSOURCES	58 378 262	53 891 291	8%

Commentaires sur les ressources

Concernant le profil des ressources de la SIDI en 2022, on notera les faits suivants :

1. Le capital, variable depuis le changement de statut de la SIDI en 2013, a augmenté de plus de 2 % par rapport à celui du 31 décembre 2021. Cette hausse est soutenue principalement par l'augmentation de l'actionnariat institutionnel alors que l'actionnariat individuel est en ralentissement.
2. Depuis l'exercice 2019, la SIDI participe à la prise de risques financiers sur ses investissements pour un montant de 768 440 €,

3. Le CCA (*) -FID a diminué de 4% suite à l'imputation des pertes sur le portefeuille,
4. Le CCA-Personnes Physiques est constitué du reliquat à recevoir par les contributeurs de FEFISOL suite à la liquidation du fonds,
5. LE CCA- Personnes Morales a augmenté de 58 % par rapport à 2021 suite à la cession partielle des actions de la Caisse des dépôts et consignations. Le remboursement de la valeur des actions doit se produire après la clôture de l'exercice 2022.
6. Une provision pour dépréciation des comptes titres gérés par Meeschaert a été constatée pour un montant total de 226 449 €,
7. La provision pour couvrir le risque YETU dans les comptes de SOLUTI pour 396 171 € a été maintenue tout comme la provision pour couvrir le risque sur les comptes bancaires domiciliés à l'étranger corrigé à 112 379 € suite à l'effet de change.
8. Les investissements engagés en 2022 et réalisés en 2023 concernent l'augmentation de la participation FEFISOL II pour 2 559 000 € un prêt accordé à SOLUTI pour un montant de 672 878 €,
9. Les produits constatés d'avance proviennent essentiellement des bailleurs de fonds pour :
 - 350 000 € de BIO (Agence de développement belge) pour constituer le fonds d'Assistance Technique au profit des bénéficiaires de FEFISOL II,
 - 234 612 € de l'Agence Française de Développement au profit du Programme FIFAD,
 - 434 544 € de l'ADA au profit du programme SSNUP.
10. En 2022, 1 billet à ordre a été souscrit pour un montant de 1 000 000 € et 2 BAO ont été remboursés pour un montant de 650 000 €. L'ensemble de ces opérations sont réalisées dans le cadre des accès aux "Poches solidaires" de la SIDI agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS),
11. Le total des emprunts en cours est de 3 374 438 €, ce qui représente une hausse de 9 % par rapport à 2021.

(*) Le **compte courant d'associé** (CCA) est un compte qui permet à un actionnaire de mettre à la disposition de la SIDI des apports, pour un temps limité.

3. Informations spécifiques

Par application de la loi, il est porté à la connaissance du Conseil de Surveillance les informations suivantes :

- Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.
- Les mentions concernant les détenteurs de capital visés par l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sont les suivantes :

Principaux actionnaires	% capital ou droits de vote aux AG 31/12/2022	% capital ou droits de vote aux AG 31/12/2021
CCFD-Terre Solidaire	<10%	<10%
FPS MIROVA SOLIDAIRE	<10%	<10%
Epargne Solidarité Développement (représentation des actionnaires individuels)	> 33%	> 33%
Congrégation des Sœurs Auxiliatrices	<10%	<10%

En 2022, la rémunération brute des cadres dirigeants de la Société s'élève à 114,34 k€.

Annexes

Annexe 1 - Portefeuille SIDI au 31.12.2022

Pays	Partenaire local	Domaine	Région	Participations	Prêts	Garanties	Total	
Country	Local Partner			Equity investments	Loans	Guarantees	Total at	
ANGOLA	KIKICREDITO	MICROFI	AF		150 316		150 316	0,3%
BURKINA FASO	ACEP BURKINA FASO	MICROFI	AF	1 349 387			1 349 387	3,0%
BURKINA FASO	BIOPROTECT SAS	CHVA	AF		119 754		119 754	0,3%
BURKINA FASO	PRODIA	MICROFI	AF		266 786		266 786	0,6%
BURKINA FASO	SINCO	CHVA	AF		34 486		34 486	0,1%
BURKINA FASO	SINERGI BURKINA FASO	MICROFI	AF	152 449			152 449	0,3%
BURUNDI	ISHAKA MICROFINANCE	MICROFI	AF	43 842			43 842	0,1%
CÔTE D'IVOIRE	ECAM-COOP-CA	CHVA	AF		150 000		150 000	0,3%
GUINÉE	CRG	MICROFI	AF	171 576			171 576	0,4%
MADAGASCAR	LUCL	CHVA	AF		30 938		30 938	0,1%
MADAGASCAR	NUTRIZAZ	CHVA	AF	107 455			107 455	0,2%
MADAGASCAR	SIPEM	MICROFI	AF	272 927			272 927	0,6%
MADAGASCAR	VAHATRA	MICROFI	AF			101 887	101 887	0,2%
MALAWI	MICROLOAN FOUNDATION LTD	MICROFI	AF		207 026		207 026	0,5%
MALI	BMS SA	MICROFI	AF	552 469			552 469	1,2%
MALI	KAFO JIGINW	MICROFI	AF		457 957		457 957	1,0%
MALI	NIYESIGISO	MICROFI	AF		452 145		452 145	1,0%
MALI	ZIRA CAPITAL	MICROFI	AF	152 449			152 449	0,3%
MOZAMBIQUE	IKURU	CHVA	AF	123 688			123 688	0,3%
NIGER	ACEP NIGER	MICROFI	AF	152 449	626 735		779 184	1,7%
NIGER	FCMN-NIYA	CHVA	AF		189 472		189 472	0,4%
NIGER	SINERGI NIGER	MICROFI	AF	125 770			125 770	0,3%
OUGANDA	ANKOLE COFFEE	CHVA	AF		665 336		665 336	1,5%
OUGANDA	CENTENARY BANK	MICROFI	AF	430 706			430 706	0,9%
OUGANDA	KATERERA	CHVA	AF		128 420		128 420	0,3%
OUGANDA	SEMUKU	CHVA	AF		114 191		114 191	0,3%
OUGANDA	UGAFODE	MICROFI	AF	986 180			986 180	2,2%
RDC	ALTECH	CHVA	AF		439 676		439 676	1,0%
RDC	CODEC	MICROFI	AF		204 541		204 541	0,4%
RDC	CPNCK	CHVA	AF		262 161		262 161	0,6%
RDC	HEKIMA SA-CA	MICROFI	AF		275 316		275 316	0,6%
RDC	KAWA KABUYA	CHVA	AF		16 757		16 757	0,0%
RDC	MULINGANO	CHVA	AF		350 964		350 964	0,8%
RDC	PAIDEX	MICROFI	AF		308 506		308 506	0,7%
RWANDA	KOPAKAMA	CHVA	AF		83 451		83 451	0,2%
SENEGAL	UNAFAMECAS	MICROFI	AF		153 846		153 846	0,3%
SIERRA LEONE	SALONE MICROFINANCE TRUST	MICROFI	AF		135 424		135 424	0,3%
STRATF	FEFISOL2	MICROFI	AF	4 875 000			4 875 000	10,7%
STRATF	SOLUTI	MICROFI	AF	4 215 193	2 110 723	2 407 274	8 733 191	18,7%
TANZANIE	AKIBA	MICROFI	AF	164 971			164 971	0,4%
TANZANIE	BIOTAN GROUP LIMITED	CHVA	AF		600 000		600 000	1,3%
TANZANIE	MUCOBA	MICROFI	AF		31 558		31 558	0,1%
TANZANIE	YETU microfinance PLC	MICROFI	AF	435 800			435 800	1,0%
TOGO	ASSILASSIME	MICROFI	AF		182 939		182 939	0,4%
TOGO	GEBANA TOGO	CHVA	AF		500 000		500 000	1,1%
BOLIVIE	IMPRO	MICROFI	AL		293 470		293 470	0,6%
BOLIVIE	SEMERAK SARTAWI	MICROFI	AL	1 070 517	500 683		1 571 200	3,5%
EQUATEUR	BANCO CODESARROLLO	MICROFI	AL	1 255 381	499 502		1 714 883	3,8%
EQUATEUR	COPROBICH	CHVA	AL		49 651		49 651	0,1%
NICARAGUA	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	MICROFI	AL	1 247 324	452 366		1 699 690	3,7%
PEROU	CORP. DE PRODUCTORES CAFÉ PERU S.A.	CHVA	AL	841 195	491 787		1 332 982	2,9%
PEROU	CREDIFLORIDA	MICROFI	AL	244 980			244 980	0,5%
PEROU	FORTALECER	MICROFI	AL	469 458			469 458	1,0%
PEROU	COOPERATIVA AGRARIA NORANDINO LT	CHVA	AL		1 022 704		1 022 704	2,2%
PEROU	PROSEMPRESA	MICROFI	AL	1 137 438			1 137 438	2,5%
STRATAC	SICSA	MICROFI	AL	799 447	484 187		1 283 634	2,8%
LAOS	FC - DORIKHOUM DTMFI	MICROFI	AS	153 476			153 476	0,3%
STRATAS	PHITRUST ASIA PTE LTD	MICROFI	AS	99 427			99 427	0,2%
YOSOVO	KRK	MICROFI	EE	339 977	1 500 000		1 839 977	4,0%
MOLDAVIE	MICROINVEST	MICROFI	EE	187 062			187 062	0,4%
UBAN	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	CHVA	MENA	383 513			383 513	0,8%
UBAN	AL MAJMOUA	MICROFI	MENA		876 501		876 501	1,9%
MAROC	AL AMANA	MICROFI	MENA		1 000 000		1 000 000	2,2%
MAROC	ATTADAMOUNE	MICROFI	MENA		100 000		100 000	0,2%
PALESTINE	ACAO	MICROFI	MENA	384 532			384 532	0,8%
PALESTINE	DAMAN	MICROFI	MENA	4 497		100 000	104 497	0,2%
STRATBM	COOPMED	MICROFI	MENA	526 408			526 408	1,1%
TUNISIE	BENI GRHEB	CHVA	MENA	289 006	176 655		445 661	1,0%
TUNISIE	ENDA TAMWEEI	MICROFI	MENA	1 193 373			1 193 373	2,6%
TUNISIE	SOUTH ORGANIC	CHVA	MENA		84 792		84 792	0,2%
Sous total portefeuille : SUD				24 919 327	16 741 719	2 609 162	44 270 208	
AFRIQUE	KAMPANI		NORD	150 000			150 000	0,3%
BELGIQUE	ALTERFIN		NORD	95 225			95 225	0,2%
BELGIQUE	IMPULSE INVESTMENT MANAGEMENT		NORD	187 583			187 583	0,4%
CANADA	FISIQ		NORD		250 040		250 040	0,5%
DANEMARK	OIKOS		NORD	26 825			26 825	0,1%
ETATS - UNIS	MEX SOLUTIONS		NORD	225 373			225 373	0,5%
EUROPE	SEFEA		NORD	161 000			161 000	0,4%
FRANCE	ABC MICROFINANCE		NORD	49 999			49 999	0,1%
FRANCE	CREDIT COOPERATIF		NORD	1 418			1 418	0,0%
FRANCE	ENERCOOP		NORD	100			100	0,0%
FRANCE	LA NEF		NORD	24 990			24 990	0,1%
ITALIE	BANCA ETICA		NORD	49 968			49 968	0,1%
PAYS BAS	OIKOCREDIT		NORD	7 313			7 313	0,0%
Sous total portefeuille : NORD				979 793	250 040	-	1 229 833	
Total général				25 899 120	16 991 759	2 609 162	45 500 041	

Partenaire local	Code adhesion	statut	Total PF brut en 31.12.2021	Participation	part	Garantie	Total PF brut a diff	Radiation en parts (021)	Pertes sur Participation 2021	Total PF brut apres radiation	Requis	N prox	EC ENAT/GE PROCS	PROV. PAIR NO PERITS	Plus ou moins valeurs & EC participant en	Total PF net
Int			55	38	44	3	74				42%	33%		11	17	55
THAI SACROFI	74		Total 34.540.164	25.960.050	24.153.443	2.688.382	44.524.864	-113.724	-240.732	44.279.200	11	39	128.842	-1.753.649	-3.621.206	39.824.175
CHIVA	25		29.877.964	23.112.334	11.230.525	2.099.152	37.152.021		-117.863	37.094.156	17	23	200.283	-964.817	-2.618.135	39.451.728
			4.663.331	1.747.725	5.624.918		7.372.643	-113.724	-22.618	7.250.061	14	18	-71.241	-748.652	-803.071	5.572.667
OUR	FIDUCOL	FIDUCOL	MICROFI	4.875.000			4.875.000			4.875.000						4.875.000
OUR	SOLUT	SOLUT	MICROFI	8.733.591			8.733.591			8.733.591						8.733.591
OUR	LOGOCREDIT	LOGOCREDIT	MICROFI			150.316	150.316			150,316						150,316
OUR	ACIP BURKINA FASO	ACIPBF	MICROFI	1.349.387			1.349.387			1.349.387						1.349.387
OUR	BIOPROTECT SAS	BIOPRO	CHIVA	119.754			119.754			119.754	X	37%		44.754		75.000
OUR	PRODOA	PRODOA	MICROFI	266.786			266.786			266.786						266.786
OUR	SINCO	SINCO	CHIVA	34.485			34.485			34.485	X	100%		34.485		0
OUR	SINERG BURKINA FASO	SINERGI	MICROFI	152.449			152.449			152.449	X	36%			14.620	137.840
OUR	ISHAKA MICROFINANCE	ISHAKA	MICROFI	43.842			43.842			43.842	X	100%			43.842	0
OUR	ECAM-CCOP-CA	ECAM	CHIVA	150.000			150.000			150.000						150.000
OUR	CRG	CRG	MICROFI	171.576			171.576			171.576						171.576
OUR	NUTRIZAJ	NUTRIZAJ	CHIVA	107.455			107.455			107.455	X	25%			26.864	80.591
OUR	SPIEM	SPIEM	MICROFI	272.927			272.927			272.927						272.927
OUR	LANZASAM	LANZASAM	CHIVA	30.938			30.938			30.938	X	100%		30.938		0
OUR	YAHATRIA	YAHATRIA	MICROFI	101.887			101.887			101.887						101.887
OUR	MICROLOAN FOUNDATION LLT	MUF	MICROFI	207.026			207.026			207.026				15.246		191.780
OUR	BMS SA	BMS	MICROFI	552.469			552.469			552.469						552.469
OUR	KAFO JIGINWE	KAFO	MICROFI	457.957			457.957			457.957						457.957
OUR	NYESIGIS	NYESIGIS	MICROFI	452.145			452.145			452.145						452.145
OUR	ZIRA CAPITAL	ZIRA	MICROFI	152.449			152.449			152.449						152.449
OUR	KURU	KURU	CHIVA	123.688			123.688			123.688	X	100%			123.688	0
OUR	ACEPI NIGRI	ACEPI	MICROFI	625.735			625.735			625.735						625.735
OUR	POMETA	POMETA	CHIVA	189.472			189.472			189.472						189.472
OUR	SINERG NIGRI	SINERG	MICROFI	125.770			125.770			125.770	X	36%			45.261	80.510
OUR	ANNOU COFFEE	ANNOU	CHIVA	605.136			605.136			605.136				9.045		606.201
OUR	GREENHART BANK	GREENHART	MICROFI	430.706			430.706			430.706						430.706

Pays	Partenaire local	Cofin appteur	Area	Total PE brut au 31.12.2021	Participation	profit	Garantie	Total PE brut à date	Radiation profits 2021	Participation Participation 2021	Total PE brut après radiations	Risque	Repro	IF CHANGE PRETS	PROV PAR NO PRETS	Plus ou moins valeurs à la participation	Total PE net
AMERIQUE LATINE	SICA	SICA	MICROFI	790 447	454 187			1 243 634			1 243 634	X	0%	40 912		43 916	1 200 820
BOLIVIE	IMBIO	IMBIO	MICROFI			201 470		201 470			201 470	X	7%	6 940			300 210
BOLIVIE	SEMERAR SARTAM	SEMERAR	MICROFI	1 070 512	500 888			1 571 200			1 571 200	X	33%	14 974		535 239	1 035 916
COLOMBIE	CONSOUDAR	CONSOUDAR	MICROFI	300 220		102 220				300 220		X	100%				
EQUATEUR	BANCO CODEMAROLLO	BANCOBROS	MICROFI	1 255 381	439 500	1 744 881					1 744 881	X	100%				1 744 881
EQUATEUR	COPROBIOH	COPROBIO	CHIVA		40 651			40 651			40 651	X	100%	2 956	51 607		0
NICARAGUA	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	FOL	MICROFI	1 247 324	452 365	1 699 689					1 699 689	X	23%	16 413		444 770	1 271 334
PEROU	CORP. DE PRODUCCIONES CAFE PERU S.A.C.	CAFEPERU	CHIVA	841 139	491 787	1 332 926					1 332 926	X	2%	22 713			1 300 209
PEROU	OREFLOIDA	OREFLO	MICROFI	244 980		244 980					244 980	X	100%				244 980
PEROU	FORTALECER	FORTALEC	MICROFI	460 458		460 458					460 458	X	0%			1 289	460 458
PEROU	COOPERATIVA AGRARIA NORANDINO LTDA	NORANDIN	CHIVA		1 022 704			1 022 704			1 022 704	X	8%	85 145			937 559
PEROU	PROEMPRESA	PROEMPRESA	MICROFI	1 137 438		1 137 438					1 137 438	X	36%			409 815	727 623
ASIE	PHETRUSTASIA PTE LTD	PHETASIA	MICROFI	99 427		99 427					99 427	X	75%			74 570	24 857
LAOS	FC - DORKEHOUM DINEI	FC	MICROFI	153 476		153 476					153 476	X					153 476
KOSOVO	KIK	KIK	MICROFI	1 839 977	1 500 000			1 839 977			1 839 977	X					1 839 977
MOLDAVIE	MICRONWEST	MICRONWY	MICROFI	187 062		187 062					187 062	X					187 062
LIBAN	MALJUNIA	MALJUNIA	MICROFI	876 501		876 501					876 501	X	100%	61 058	937 559		0
LIBAN	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	FTL	CHIVA	383 513		383 513					383 513	X	100%				383 513
MAROC	ATTADAMOUNE	ATTADAMOUNE	MICROFI	300 000		300 000					300 000	X	3%	2 981			97 019
MAROC	ALAMANA	ALAMANA	MICROFI	1 000 000		1 000 000					1 000 000	X	98%				31 668
MENA	COOPMID	COOPMID	MICROFI	326 408		326 408					326 408	X	100%				326 408
PALESTINE	ACAD	ACAD	MICROFI	334 532		334 532					334 532	X	100%				334 532
PALESTINE	DAMAN	DAMAN	MICROFI	4 497		4 497	100 000				104 497	X	100%				104 497
TUNISIE	BENIGHIB	BENIGHIB	CHIVA	176 665		176 665					176 665	X	100%			176 665	176 665
TUNISIE	ENDA TAMWEL	ENDA	MICROFI	1 193 373		1 193 373					1 193 373	X	100%				1 193 373
TUNISIE	SOUTH ORISANIC	SOUTHONG	CHIVA	84 792		84 792					84 792	X					84 792
FIN IMPORT DONNEES AGRESSES																	
TOGO	FECECAV	FECECAV	MICROFI	11 373 341													
AFRIQUE	FEFISOL	FEFISOL	MICROFI	11 373 341													
CAMEROUN	GRASSLAND	GRASSLAND	CHIVA														
ZAMBIE	FOREST FRUITS LTD	FFL	CHIVA														
BENIN	RENACA	RENACA	MICROFI	11 373 341													
BURKINA FASO	GESANA	GESANA	CHIVA														
MOTAMBOQUE	MACROBAN CO CONFIANCA SA	CONFIANC	MICROFI	11 373 341													
RWANDA	ABAKUNDAKAWA	ABAKUN	CHIVA														
Partenaires actifs du portefeuille dans l'année																	

Annexe 3 – Portefeuilles consolidés SIDI – SOLUTI - FEFISOL

	31/12/2022	31/12/2022			
	SIDI	SOLUTI	TOTAL SIDI & SOLUTI	%	CONSO NBRE
TOTAL PORTEFEUILLE	45 500 004	4 395 250	49 895 255		
Portefeuille Europe / Europe portfolio	1 229 797		1 229 797		
TOTAL PORTEFEUILLE SUD (inclus Fonds) / TOTAL PORTFOLIO SC	44 270 208	4 395 250	48 665 458		
INVT SIDI DANS FEFISOL AFRIQUE (Luxembourg)	4 875 000		4 875 000		
INVT SIDI DANS COOPMED (Belgique)	526 408		526 408		
INVT SIDI DANS SOLUTI EAST AF	8 733 191	8 733 191			
PARTENAIRES DIRECTS SUD / DIRECT INVESTMENTS IN THE SUD	30 135 609	13 128 441	43 264 049	100%	95
ENTITES AGRICOLES	7 766 147	382 258	8 148 405	19%	19
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	22 369 462	12 746 182	35 115 644	81%	76
AFRIQUE	12 462 707	13 128 441	25 591 148	59%	41
AMERIQUE LATINE	10 820 090	-	10 820 090	25%	16
ASIE	252 903	-	252 903	1%	2
MENA	4 572 869	-	4 572 869	11%	9
EUROPE EST	2 027 040	-	2 027 040	5%	2
Nb partenaires fin de période	67	30			

	31/12/2022				
SIDI VIA FEFISOL	TOTAL SIDI & FEFISOL SOLUTI	%	CONSO NBRE		
	49 895 255				
	3 434 170				
	3 434 170	46 698 220	100%	97	
	1 569 199				
	1 864 972				
	3 434 170	46 698 220	100%	97	
		10 220 090	22%	16	
		252 903	1%	2	
		4 572 869	11%	9	
		2 027 040	5%	2	
	7				

PAYS	28	3	28	97%
ANGOLA	150 316	-	150 316	0%
BOLIVIE	1 864 670	-	1 864 670	5%
BURKINA FASO	1 922 862	-	1 922 862	5%
BURUNDI	43 842	-	43 842	0%
COLOMBIE	-	-	-	0%
COTE D'IVOIRE	150 000	-	150 000	0%
EQUATEUR	1 764 533	-	1 764 533	5%
GUINEE	171 576	-	171 576	0%
KENYA	-	1 458 549	1 458 549	5%
KOSOVO	1 839 977	-	1 839 977	5%
LAOS	153 476	-	153 476	0%
LIBAN	1 260 014	-	1 260 014	3%
MADAGASCAR	513 207	-	513 207	1%
MALAWI	207 026	-	207 026	0%
MALI	1 615 020	-	1 615 020	4%
MAROC	1 100 000	-	1 100 000	3%
MOLDAVIE	187 062	-	187 062	0%
MOZAMBIQUE	123 688	-	123 688	0%
NICARAGUA	1 699 690	-	1 699 690	4%
NIGER	1 094 426	-	1 094 426	3%
UGANDA	2 324 833	8 746 300	11 071 133	28%
PALESTINE	489 030	-	489 030	1%
PEROU	4 207 563	-	4 207 563	10%
RDC	1 857 921	-	1 857 921	4%
RWANDA	83 451	-	83 451	0%
SENEGAL	153 846	-	153 846	0%
SIERRA LEONE	135 424	-	135 424	0%
TANZANIE	1 232 328	2 923 592	4 155 920	10%
TOGO	682 939	-	682 939	2%
TUNISIE	1 723 826	-	1 723 826	4%
ZAMBIE	-	-	-	0%

	5	30	97%	95
		150 316	0%	0
		1 864 670	5%	2
		1 922 862	5%	2
		43 842	0%	1
		-	0%	0
		150 000	0%	0
		1 764 533	5%	1
		171 576	0%	1
		1 458 549	5%	1
		1 839 977	5%	1
		153 476	0%	1
		1 260 014	3%	1
		513 207	1%	1
1 000 000		2 07 026	0%	1
		1 615 020	4%	1
		1 100 000	3%	1
		187 062	0%	1
		123 688	0%	1
		1 699 690	4%	1
		1 094 426	3%	1
		11 071 133	28%	27
		489 030	1%	2
		4 207 563	10%	5
662 428		1 857 921	4%	7
		83 451	0%	1
		153 846	0%	1
		135 424	0%	1
500 000		4 155 920	10%	16
500 000		682 939	2%	2
		1 723 826	4%	3
771 743		771 743	2%	2

Annexe 4 - Compte de résultat, exercice 2022

En Euros	2022	2021
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	800 000	820 920
Prestations autres (dont FEFISOL)	156 389	93 184
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	463 152	333 155
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	153 752	160 652
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	145 484	155 812
Refacturation de charges	98 443	19 199
Autres produits d'exploitation	159 425	51 932
Reprises de provisions d'exploitation	27 913	42 621
Total produits d'exploitation	2 004 558	1 677 473

Frais de personnel	2 105 004	1 927 349
Frais de missions suivi/accompagnement	207 383	77 305
Prestations externes	434 807	279 698
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	463 152	333 155
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	147 020	161 346
Autres charges d'exploitation	232 662	204 754
Taxes et versements assimilés	162 710	144 917
Dotations aux amortissements	19 697	27 999
Dotations aux provisions d'exploitation	92 671	10 082
Total charges d'exploitation	3 865 106	3 166 604

RESULTAT D'EXPLOITATION		
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1 069 972	1 014 469
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 674 756	1 229 404
Revenus des placements (dont FID)	3 962	68 651
Gains de change réalisés	273 264	116 996
Gains de changes latents	24 863	125 267
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)	7 743	151 640
Reprise de provisions sur la portefeuille (HORS FID)		109 141
Reprise de provisions autres	12 665	114 213
Autres produits financiers		26 800
Total produits financiers	3 067 224	2 956 581

Intérêts sur emprunts	72 692	59 677
Pertes de changes réalisées	58 941	283 810
Pertes de changes latentes	35 985	933
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	50 707	13 707
Pertes cession valeur mobilière de placement	4 008	6 676
Dotations provisions portefeuille (FID-SIDI)	94 872	120 660
Dotations provision portefeuille (HORS FID)	217 943	640 763
Dotations provision autres	227 443	125 044
Autres charges financières		295
Total charges financières	762 591	1 251 563
RESULTAT FINANCIER	2 304 634	1 705 018

Produits exceptionnels	129 760	339 271
Charges exceptionnelles	97 392	319 309

RESULTAT EXCEPTIONNEL	32 369	19 962
Impôts sur le résultat	-	-
RESULTAT NET	476 454	235 849

Annexe 5 - Bilan comptable, exercice 2022

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	EXERCICE au 31/12/2022	EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE au 31/12/2022	EXERCICE 2021
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Capital	34 611 160	33 995 256
Logiciels	96 341	94 339	2 002	795			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves		
Installations, agencements	209 952	194 168	15 784	17 357	Réserve légale	3 311 483	2 287 474
Matériel de bureau et informatique	107 150	98 088	9 063	13 128	Réserve statutaire fonds devpt Esus	2 589 999	
					Autres réserves dédiées aux risques du PF	768 440	768 440
					Autres réserves		2 542 829
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Report à nouveau	-	837 689
Participations	25 899 120	1 202 029	24 697 091	17 777 861			
Participations Sud	24 919 327	878 530	24 040 796	17 417 000	Résultat de l'exercice	476 454	235 849
Participations Nord	979 793	323 499	656 295	360 862			
Prêts et créances immobilisées	16 532 257	206 065	16 326 192	14 363 518			
Autres immobilisations financières	100 000		100 000	104 808			
Intérêts courus sur prêts	69 266		69 266	29 618			
TOTAL (I)	43 014 087	1 794 689	41 219 398	32 307 085	TOTAL (I)	41 757 536	40 667 536
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
					Provisions pour risques	508 550	528 958
					Autres provisions	273 458	208 700
CREANCES					TOTAL (II)	782 008	737 658
Clients	107 637		107 637		DETTES		
Cofinancements :	373 986		373 986	420 000	CCA - Actionnaires	35 464	4 104
					Actionnaire - SIDI GESTION	10 000	10 100
AUTRES CREANCES					CCA - FID	5 420 308	5 639 057
Avances sur portefeuille (1)	459 502		459 502	538 325	CCA - Personnes morales	1 383 058	873 502
Produits à recevoir	2 238		2 238	1 080 356	CCA - Personnes physiques	8 449	4 760
Autres créances	58 741		58 741	3 831	Emprunts	3 374 438	3 084 478
					Autres dettes financières	612 598	753 110
Valeurs mobilières de placement	8 670 256	281 887	8 388 369	8 273 453	Sous-total Dettes à long terme	10 844 314	10 369 110
Disponibilités	7 760 022		7 760 022	11 242 361	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 513	114 823
Caisse	806		806	1 534	Dettes fiscales et sociales	443 765	333 608
COMPTES DE REGULARISATION					Investissements à réaliser	3 231 878	300 000
Charges constatées d'avance	7 562		7 562	16 604	Autres dettes	106 558	31 228
Ecart de conversion Actif	-		-	7 743	Sous-total Dettes courantes	3 971 714	779 658
TOTAL (II)	17 440 750	281 887	17 158 863	21 584 206	COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL GENERAL (I à II)	60 454 837	2 076 576	58 378 261	53 891 291	Produits constatés d'avance	1 022 690	1 337 329
					TOTAL (III)	15 838 718	12 486 097
					TOTAL GENERAL (I à III)	58 378 262	53 891 291

Annexe 6 - Ressources externes

Cofinancements FEFISOL

FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES /PRODUITS			Transfert à Projet 2022	Charges SIDI 2022	Total Charges 2022
				2021	2022	2023			
BEI	1 000 000	1 000 000	-	27 590	3	-	-	3	3
FEFILOCA	288 945	288 945	-	19 131	21 084	-	-	13 963	13 963
MIFILUX2	100 000	100 000	-	-	4	-	-	4	4
MIFILUX3	120 000	120 000	-	32 369	30 097	-	-	30 097	30 097
MIFILUX4	43 260	43 260	-	3 087	9	-	-	9	9
MIFILUX5	40 000	40 000	-	14 466	19 535	-	-	19 535	19 535
MIFILUX6	97 140	97 140	-	17 000	41 901	-	-	41 901	41 901
MINISFIN	200 000	200 000	-	1 878	-	-	-	-	-
PROPARCO	524 475	524 475	-	45 132	41 119	-	-	41 119	41 119
	2 413 820	2 413 820	-	160 652	153 752	-	-	146 631	146 631

Cofinancement FIFAD

FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES /PRODUITS			Transfert à Projet 2022	Charges SIDI 2022	Total Charges 2022
				2021	2022	2023			
AFD	1 500 000	1 500 000	-	366 230	432 696	234 612	215 905	147 303	363 208

Cofinancement SSNUP

FINANCEURS	MONTANT DE LA CONVENTION	MONTANTS RECUS	MONTANTS A RECEVOIR	ACTIVITES /PRODUITS			Transfert à Projet 2022	Charges SIDI 2022	Total Charges 2022
				2021	2022	2023			
ADA	500 000	239 654	260 346	-	65 456	434 544	5 000	60 456	65 456

Annexe 7 – Emprunts en cours au 31.12.2022

N° COMPTES	NOMS	DUREE DE	ECHÉANCE DE	DATE OCTROI	DATE DE	MONTANT	CAPITAL	CAPITAL	TOTAL EUR	SOLDE
		L'EMPRUNT	REMBOURSEMENT		VERSEMENT		RESTANT DÙ	REMBOURSE EN	COURS AU	COMPTA EN
							EN DEVISE	EUR	31/12/2022	EUR
164 408	CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	48	4 années	30/06/23	21/06/19	21/06/19	150 000	150 000	150 000	150 000
164 409	CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	36	3 années	30/06/22	21/06/19	21/06/19	150 000	150 000	150 000	150 000
164 410	CC BAO CONFIANCE SOLIDAIRE (T1)	60	5 années	28/06/24	21/06/19	21/06/19	200 000	200 000	200 000	200 000
164 411	BOA ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE (T1)	60	5 années	08/10/26	08/10/21	08/10/21	200 000	200 000	200 000	200 000
164 412	BOA ECOFI FCPE DYNAMIS SOLIDAIRE (T1)	60	5 années	08/10/26	08/10/21	08/10/21	200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL 1644					EUR		900 000	900 000	150 000	750 000
164 704	BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60	5 années	15/01/23	15/01/18	15/01/18	500 000	500 000	500 000	500 000
164 705	BAO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60	5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000	200 000	200 000
164 706	BAO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60	5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000	200 000	200 000
164 707	BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60	5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000	200 000	200 000
164 708	BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60	5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000	200 000	200 000
164 709	BO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60	5 années	31/01/25	31/01/20	31/01/20	200 000	200 000	200 000	200 000
164 710	BAO AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE (T1)	60	5 années	20/07/27	20/07/22	20/07/22	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL 1647					EUR		2 500 000	2 500 000		2 500 000
164 804	BAO - NATIXIS SOLIDAIRE (T1)	60	5 années	27/06/22	28/06/17	28/06/17	500 000	500 000	500 000	500 000
TOTAL 1648					EUR		500 000	500 000	500 000	
167 500	SIFA - EMPRUNT PARTICIPATIF (T1)	60	5 années	28/03/23	02/02/18	02/02/18	150 000	150 000	140 270	9 730
TOTAL 1675					EUR		150 000	150 000	140 270	9 730
								790 270	3 259 730	3 259 730

Annexe 8 - Résultats sur les 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	34 611 160	33 995 256	31 320 664	29 655 504	26 842 136
b) Nombre d'actions émises	4 052	17 596	10 955	18 229	11 038
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 407 910	1 407 910	1 621 103	1 573 274	1 492 837
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 080 760	685 959	555 199	1 034 922	- 108 093
c) Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-
d) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	1 080 760	685 959	555 199	1 034 922	- 108 093
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	476 454	235 849	9 973	1 200 803	495 475
f) Montants des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g) Participation des salariés	-	-	-	-	-
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	267	39	61	57	- 10
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	118	13	1	66	45
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	25	26	27	26	24
b) Montant de la masse salariale	1 426 336	1 275 508	1 252 581	1 361 888	1 144 172
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	60 515	65 841	24 194	24 442	21 809

Annexe 9 – Évolution des effectifs opérationnels

	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22
RH - Nombre de salariés dans l'année*	28	30	32	30	28
Salariés entrants	3,0	6,0	6,0	3,0	2,0
salariés sortants	4,0	4,0	5,0	4,0	3,0
Nombre de salariés fin de période *	24	26	27	26	25
Tx de sortie	16,0%	16,7%	19,2%	14,8%	11,5%
Total ETP de la période*	23,3	25,1	24,0	24,7	24,6
% Femmes fin l'année	66,7%	69,2%	66,7%	65,4%	68,0%
% Hommes fin l'année	33,3%	30,8%	33,3%	34,6%	32,0%
% jeunes (<35 ans) fin l'année	25,0%	38,5%	33,3%	30,8%	32,0%

Annexe 10 - Réalisations budgétaires 2022

	REALISE 2021	BUDGET 2022	REALISE 2022	BUDGET 2022
CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION				
Appui / conseil aux partenaires	1 054 626	1 533 563	1 416 055	1 755 409
<i>dont transferts à projets spécifiques (cofinancements)</i>	222 583	200 000	220 905	400 000
<i>dont ressources humaines dédiées aux opérations</i>	573 486	798 763	707 179	791 229
<i>dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope</i>	258 557	534 800	487 971	564 180
Thématiques transversales & gestion FEFISOL	980 985	604 309	1 062 532	628 486
<i>dont transferts à projets spécifiques</i>	0	0	0	0
<i>dont ressources humaines dédiées aux opérations</i>	637 104	532 509	698 340	527 486
<i>dont dépenses hors projets spécifiques et hors RH hope</i>	343 881	71 800	364 192	101 000
SOLS TOTAL OPERATIONS	2 035 611	2 137 871	2 478 587	2 383 895
Communication sur la chaine de solidarité pour le fin.	12 576	103 000	68 067	104 000
Frais de fonctionnement	286 380	406 000	390 715	579 404
Ressources humaines (salariés et prestations hors OPE)	820 212	955 610	835 066	1 090 462
Ecritures d'inventaire	11 824	0	92 671	0
SOLS TOTAL SECT	3 151 003	3 460 610	3 756 100	4 073 868
Cofinancements	493 806	220 000	616 904	541 000
Prestations SIDI	93 184	138 500	149 188	230 125
Remboursements frais	19 199	0	98 443	10 000
Prestations CCFD (Hors TVA)	820 920	764 000	800 000	716 250
Produits du portefeuille (commissions, jeton présence...)	155 812	150 000	145 655	150 000
Autres ressources (dont reprises sur provisions)	51 932	0	166 453	0
Ecritures d'inventaire	42 621	0	27 913	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 489 130	-2 329 981	-1 860 548	-2 510 385
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières	1 251 563	220 000	762 591	290 000
<i>dont pertes de change (hors portefeuille)</i>	2 021	10 000	470	0
<i>dont pertes de change (portefeuille)</i>	281 788	10 000	58 471	0
<i>dont intérêts sur emprunts</i>	66 353	50 000	76 700	90 000
<i>dont provisions pour risque financier</i>	901 401	150 000	626 950	200 000
Revenus du portefeuille auprès des partenaires	2 243 873	2 159 779	2 744 728	2 734 000
<i>dont revenus des prêts (dont i courus au 31/12 reçus en n+1)</i>	1 014 469	933 779	1 069 972	1 134 000
<i>dont revenus des prises de participation</i>	1 229 404	1 226 000	1 674 756	1 600 000
Autres produits financiers	712 709	120 000	322 497	70 000
<i>dont rémunération des dépôts liés au portefeuille</i>	26 800	0	0	20 000
<i>dont intérêts financiers (hors PF)</i>	68 651	20 000	3 962	0
<i>dont gains de change (portefeuille)</i>	56 795	0	273 245	0
<i>dont reprises de provision pour risque financier</i>	500 261	0	45 271	0
RESULTAT FINANCIER	1 705 018	2 059 779	2 304 634	2 514 000
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>dont cessions</i>	319 309	0	97 314	0
<i>dont cessions</i>	339 271	200 000	129 683	0
RESULTAT EXCEPTIONNELS	19 962	200 000	32 369	0
IMPOTS SOCIETE	0	0	0	0
RESULTAT NET	235 850	-70 202	476 455	3 615

Annexe 11 - États financiers de SOLUTI Finance East Africa

États financiers, où 1 € = 3 892,57 UGX

Comptes de résultat 2022

	2022	2021
	Ushs'000	Ushs'000
Interest and similar income	8,205,443	8,078,818
Interest and similar expense	(4,050,544)	(3,973,079)
Net interest income	4,154,899	4,105,739
Other operating income	107,753	397,192
Grant income	153,831	182,991
Operating income	4,416,483	4,685,922
Administrative expenses	(1,441,016)	(1,436,143)
Other expenses	(150,540)	(178,264)
Staff costs	(1,312,168)	(1,200,767)
Increase in expected credit losses	(1,296,164)	(1,555,961)
Net foreign exchange gain / (loss)	151,692	(971,944)
Operating expenses	(4,048,196)	(5,343,079)
Profit / (loss) before taxation	368,287	(657,157)
Income tax (charge) / credit	(107,071)	502,829
Profit / (loss) for the year	261,216	(154,328)
Other comprehensive income	-	-
Total comprehensive income / (loss) for the year net of tax	261,216	(154,328)

	2022 Ushs'000	2021 Ushs'000
ASSETS		
Cash and cash balances	1,542,195	3,045,318
Deposits with other financial institutions	500,321	1,360,341
Loans and advances to customers	47,932,005	51,704,884
Other receivables	810,891	1,009,799
Income tax recoverable	1,609,657	1,141,147
Property and equipment	193,913	227,037
Intangible assets	20,710	1,347
Right-of-use asset	317,685	280,239
Deferred tax assets	4,600,073	4,177,905
TOTAL ASSETS	57,527,450	62,948,017
LIABILITIES AND EQUITY		
LIABILITIES		
Borrowings	30,280,907	35,794,818
Lease liability	356,951	335,866
Trade and other payables	1,820,029	1,849,876
Deferred grants	145,467	304,577
TOTAL LIABILITIES	32,603,354	38,285,137
EQUITY		
Share capital	5,387,270	5,387,270
Share premium	9,494,644	9,494,644
Retained earnings	10,042,182	9,780,966
TOTAL EQUITY	24,924,096	24,662,880
TOTAL LIABILITIES AND EQUITY	57,527,450	62,948,017

Annexe 12 – Rapport sur le Gouvernement de l'entreprise

Le présent Rapport a été établi afin de répondre aux exigences légales résultant des articles L. 226-10-1, al. 1er et L. 225-37-4 du Code de commerce français.

1) S'agissant des mandats et les autres fonctions salariés ou non exercés dans toutes les sociétés tierces françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux :

(i) Les Gérants de SIDI SCA sont M. Nicolaas Heeren (depuis septembre 2020) et Mme. Nathalie Klopfenstein (depuis septembre 2021). Ils ont été désignés par l'associé commandité pour une durée (renouvelable) de quatre ans. Ils sont réunis au sein du Comité de Gérance, conformément aux Statuts de la société.

Les gérants détiennent les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de gestion, dans la limite de l'objet social et dans le respect des pouvoirs attribués aux associés commandités et au conseil de surveillance et, dans l'ordre interne, dans le respect des décisions du comité de gérance et des attributions de chaque gérant établies au sein du comité de gérance. Leurs attributions portent notamment, lors des réunions mensuelles du Comité de Gérance sur : (i) l'approbation des mouvements de capital (augmentations et retraits), (ii) la décision sur les engagements (participation, prêts et garanties) et (iii) sur tous autres objets liés à la conduite de l'entreprise SIDI.

Les gérants de la SIDI occupent également les fonctions suivantes :

- Monsieur Nicolaas HEEREN est salarié à temps plein en CDI, en tant que Directeur des Partenariats Internationaux au sein du CCFD- Terre Solidaire (association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, actionnaire fondateur de la SIDI).
- Madame Nathalie Klopfenstein est salariée à temps plein en CDI, en tant que Directrice Administrative Financière au sein du CCFD- Terre Solidaire. Elle occupe également un poste d'administrateur au sein du Crédit Coopératif.

A noter que la gestion courante des affaires de la société et le pilotage de son équipe est assurée par une Comité de Direction (CODIR), organe non-statutaire composé de trois directeurs salariés à temps plein (cadres) de la SIDI :

- Mme Emilie DEBLED, Directrice Générale
- Mme Anne-Sophie BOUGOUIN, Directrice de la Stratégie financière
- M Joan PENCHE, Directeur des Opérations et des Partenariats.

La Directrice Générale bénéficie par ailleurs d'une délégation de pouvoirs de la part des gérants, pour la représentation de la société auprès de son effectif salarié et à l'égard des tiers, dans le cadre de la mise en œuvre des décisions des gérants.

Les Directeurs salariés de la SIDI ne sont pas ses mandataires sociaux.

(ii) Le Conseil de Surveillance assure le contrôle permanent de la gestion de la SIDI SCA tel qu'il est prévu par la loi et les statuts. Il dispose à cet effet des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes. Il est présidé par M. Philippe Loiret, et intègre également les membres suivants :

- Le Crédit Coopératif représenté par Mme Lucrèce MBONGO,
- La Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Mme Gina BARBARA,
- L'association Épargne Solidarité et Développement - ESD (regroupant une grande majorité des actionnaires personnes physiques de la SIDI), représenté par Mme Maelle DUQUOC (ESD),
- M. Jacques DEMONSANT,
- M. Philippe Coquart,
- M. François Legac,
- M. Marc Raffinot et
- M. Benoît Monsaingeon.

Certains des membres du Conseil de Surveillance de SIDI SCA occupent par ailleurs les fonctions suivantes :

- M. Philippe Loiret est également Président de l'association ESD.
- M. Marc Raffinot est également président (et seul associé) de la SASU ACAZ Consult.
- Mme Maelle DUQUOC (représentante permanente d'ESD) a été durant l'exercice 2022 salariée d'EY & Associés.
- M. François LEGAC est membre du conseil coopératif de la SCIC scoop'idées, sans mandat de gestion.
- Mme Lucrèce MBONGO (représentante permanente du Crédit Coopératif) est également administratrice de KRK (institution de microfinance au Kosovo dont la SIDI a également une participation en capital et des encours en prêt) et représentante permanente du Crédit Coopératif au CA de la BNDA.
- Mme Gina BARBARA (représentante permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations) est également représentante de l'administrateur CDC personne morale dans les sociétés suivantes : JAIDA et SOGEPIB.

Les mandataires sociaux ne touchent pas de rémunération pour la mission qui leur est confiée.

2) Aucune convention n'est intervenue directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux (gérants et membres du conseil de surveillance) et, d'autre part, une autre société contrôlée par la SIDI au sens de l'article L. 233-3 C. com. n'est intervenue en 2022.

Aucun actionnaire commanditaire de SIDI SCA ne dispose d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 %.

Le Conseil de Surveillance note toutefois que le 4 septembre 2022, la SIDI a signé deux conventions avec le CCFD-Terre Solidaire, actionnaire fondateur de référence :

- une portant sur l'administration générale et de gestion financière des missions de suivi d'assistance technique et de communication, pour développer la finance solidaire en faveur des pays en développement pour l'exercice 2022,
- et l'autre portant sur un ensemble de prestation de coopération 'Export' pour réaliser de l'assistance technique, la formation et du conseil en faveur d'acteurs impliqués dans le financement solidaire dans les différents pays d'intervention de la SIDI.

Fait à Paris, le 16 mai 2023



Audit - Bureau de Paris
16, rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

*Je soussignée, Nathalie Klopferstein, Gèreuse de S.I.D.I. SCA,
certifie conforme à l'original, la présente copie
25/07/2023*

**SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE
DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT -
S.I.D.I.**

Société en Commandite par Actions à Capital variable

Siège social : 12, rue Guy de la Brosse
75005 PARIS

RCS Paris B 328 090 238

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT - S.I.D.I.

Société en Commandite par Actions à Capital variable

Siège social : 12, rue Guy de la Brosse
75005 PARIS

RCS Paris B 328 090 238

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Actionnaires de la **SCA SIDI**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.I.D.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil de surveillance le 14 avril 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L.823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L.823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de surveillance du 14 avril 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L.823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

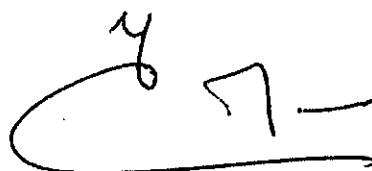
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L.823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 mai 2023

Pour **Baker Tilly STREGO**
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a horizontal line and a small '7'.

Jean-Yves MACÉ
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé

SIDI SCA
12 rue Guy de la Brosse
75005 Paris

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	EXERCICE au 31/12/2022	EXERCICE 2021
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	96 341	94 339	2 002	795
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations, agencements	209 952	194 168	15 784	17 357
Matériel de bureau et informatique	107 150	98 088	9 063	13 128
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	25 899 120	1 202 029	24 697 091	17 777 861
<i>Participations Sud</i>	24 919 327	878 530	24 040 796	17 417 000
<i>Participations Nord</i>	979 793	323 499	656 295	360 862
Prêts et créances immobilisées	16 532 257	206 065	16 326 192	14 363 518
Autres immobilisations financières	100 000		100 000	104 808
Intérêts courus sur prêts	69 266		69 266	29 618
TOTAL (I)	43 014 087	1 794 689	41 219 398	32 307 085
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Clients	107 637		107 637	
Cofinancements :	373 986		373 986	420 000
AUTRES CREANCES				
Avances sur portefeuille (1)	459 502		459 502	538 325
Produits à recevoir	2 238		2 238	1 080 356
Autres créances	58 741		58 741	3 831
Valeurs mobilières de placement	8 670 256	281 887	8 388 369	8 273 453
Disponibilités	7 760 022		7 760 022	11 242 361
Caisse	806		806	1 534
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	7 562		7 562	16 604
Ecart de conversion Actif	-		-	7 743
TOTAL (II)	17 440 750	281 887	17 158 863	21 584 206
TOTAL GENERAL (I à II)	60 454 837	2 076 576	58 378 261	53 891 291

SIDI SCA

PASSIF	EXERCICE au 31/12/2022	EXERCICE 2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	34 611 160	33 995 256
Réserves		
Réserve légale	3 311 483	2 287 474
Réserve statutaire fonds devpt Esus	2 589 999	
Autres réserves dédiées aux risques du PF	768 440	768 440
Autres réserves		2 542 829
Report à nouveau	-	837 689
Résultat de l'exercice	476 454	235 849
TOTAL (I)	41 757 536	40 667 536
PROVISIONS		
Provisions pour risques	508 550	528 958
Autres provisions	273 458	208 700
TOTAL (II)	782 008	737 658
DETTES		
CCA - Actionnaires	35 464	4 104
Actionnaire - SIDI GESTION	10 000	10 100
CCA - FID	5 420 308	5 639 057
CCA - Personnes morales	1 383 058	873 502
CCA - Personnes physiques	8 449	4 760
Emprunts	3 374 438	3 084 478
Autres dettes financières	612 598	753 110
Sous-total Dettes à long terme	10 844 314	10 369 110
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 513	114 823
Dettes fiscales et sociales	443 765	333 608
Investissements à réaliser	3 231 878	300 000
Autres dettes	106 558	31 228
Sous-total Dettes courantes	3 971 714	779 658
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 022 690	1 337 329
TOTAL (III)	15 838 718	12 486 097
TOTAL GENERAL (I à III)	58 378 261	53 891 291

SIDI SCA

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	2022	2021	2022/2021
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	800 000	820 920	-3%
Prestations autres (dont FEFISOL)	156 389	93 184	68%
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	463 152	333 155	39%
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	153 752	160 652	-4%
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	145 484	155 812	-7%
Refacturation de charges	98 443	19 199	ns
Autres produits d'exploitation	159 425	51 932	ns
Reprises de provisions d'exploitation	27 913	42 621	-35%
Total produits d'exploitation	2 004 558	1 677 473	19%
Frais de personnel	2 105 004	1 927 349	9%
Frais de missions suivi/accompagnement	207 383	77 305	168%
Prestations externes	434 807	279 698	55%
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	463 152	333 155	39%
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	147 020	161 346	-9%
Autres charges d'exploitation	232 662	204 754	14%
Taxes et versements assimilés	162 710	144 917	12%
Dotations aux amortissements	19 697	27 999	-30%
Dotations aux provisions d'exploitation	92 671	10 082	ns
Total charges d'exploitation	3 865 106	3 166 604	22%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 860 548	-1 489 131	25%
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1 069 972	1 014 469	5%
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 674 756	1 229 404	36%
Revenus des placements (dont FID)	3 962	68 651	-94%
Gains de change réalisés	273 264	116 996	134%
Gains de changes latents	24 863	125 267	-80%
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)	7 743	151 640	-95%
Reprise de provisions sur la portefeuille (HORS FID)		109 141	-100%
Reprise de provisions autres	12 665	114 213	-89%
Autres produits financiers		26 800	-100%
Total produits financiers	3 067 224	2 956 581	4%
Intérêts sur emprunts	72 692	59 677	22%
Pertes de changes réalisées	58 941	283 810	-79%
Pertes de changes latentes	35 985	933	ns
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	50 707	13 707	ns
Pertes cession valeur mobilière de placement	4 008	6 676	-40%
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	94 872	120 660	-21%
Dotation provision portefeuille (HORS FID)	217 943	640 763	-66%
Dotation provision autres	227 443	125 044	82%
Autres charges financières	0	295	-100%
Total charges financières	762 591	1 251 563	-39%
RESULTAT FINANCIER	2 304 634	1 705 018	35%
<i>Produits exceptionnels</i>	129 760	339 271	-62%
<i>Charges exceptionnelles</i>	97 392	319 309	-69%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	32 369	19 962	62%
Impôts sur le résultat	0	0	
RESULTAT NET	476 454	235 849	102%

ANNEXE

SOMMAIRE

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTÉ DES COMPTES

- 1.1 La convention F.I.D.
- 1.2 Les autres titres de participation
- 1.3 Le capital variable

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 3.1 Conventions de principes
- 3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles
- 3.3 Participations, créances rattachées et prêts
- 3.4 Valeurs mobilières de placement
- 3.5 Créances
- 3.6 Opérations en devises
- 3.7 Provisions pour risques et charges
- 3.8 Ligne de crédit

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

6. IMPACT DU CONFLIT ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

II. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS (DGFIP N° 2054-2020)

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS (DGFIP N° 2055-2020)

3. TABLEAU PROVISIONS (DGFIP N° 2056-2020)

4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES (DGFIP N° 2057-2020)

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5.1 Charges constatées d'avance

5.2 Produits constatés d'avance

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

III. EXPLICATIONS DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

1. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS

IV. LOYERS

1. INFORMATION EN MATIÈRE DE LOYERS

1.1 Location de matériel

1.2 Location immobilière

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.1 Engagements à l'étranger

1.2 Contre-garanties

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Présentation de la SIDI et son activité

La SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur social créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire pour contribuer à la consolidation d'activités économiques initiées par des populations défavorisées dans les pays du Sud et de l'Est.

Pour ce faire, elle fournit à des acteurs locaux, tels que les institutions de microfinance et les organisations de producteurs, des financements adaptés (prises de participation durables, prêts en monnaie locale, garanties) et de l'accompagnement sur mesure afin d'appuyer leur consolidation.

I. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES

1. INFORMATIONS PARTICULIÈRES AYANT UNE INCIDENCE SUR L'ARRÊTÉ DES COMPTES

1.1 Le compte courant F.I.D. – Fonds d'Incitation au Développement

Les conventions signées entre la SIDI, la Congrégation SAAP et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire) permettent de contribuer à couvrir des risques inhérents aux métiers de la SIDI. Ces conventions ont été renouvelées en 2020 pour une période fixée à dix ans allant jusqu'au 31 décembre 2030.

Ces conventions ont pour objet de formaliser un accord entre les parties concernant l'engagement de la totalité du dépôt, intitulé FID, placé en compte courant à la SIDI à l'effet, si nécessaire, d'acheter, à un prix fixe convenu et sur une durée déterminée, une série de titres détenus par la SIDI.

Ces différentes conventions permettent de couvrir les principaux risques liés au métier d'investisseur solidaire de la SIDI :

- Risques politiques des pays
- Risque de change des monnaies utilisées pour les différentes opérations
- Risque du contrôle de change et de transferts à l'étranger
- Risques relatifs aux réalités des partenaires locaux
- Risques liés à l'activité des bénéficiaires à la base
- Risques du secteur de la Microfinance et de l'agriculture

Ainsi, dans le cas où les titres de participation, les prêts ou les garanties réalisés dans ces pays subissent des pertes, réelles ou potentielles (moins-value latente) liées aux conditions économiques du pays (perte de change, inflation locale, difficultés sociales et économiques des populations) ou pour toute cause liée à la mise en œuvre du mandat qui est confié à la SIDI, les pertes constatées n'entraînent pas la nécessité de provisionner le montant correspondant dans les comptes de la SIDI. Dans la mesure où ces titres peuvent être acquis à tout moment à la valeur précisée ci-dessus par les parties signataires de ces conventions. L'encours du FID qui s'élevait à 6.392.497 € au 31/12/2021 et représentait 18% du portefeuille de la SIDI n'a pas été réabondé cette année et a donc légèrement diminué compte tenu de pertes enregistrées en fin d'année.

Au 31/12/2022, l'encours du FID s'élève à 6.188.748 € (14% du portefeuille) et est affecté à 79% du fait du niveau de provisions sur le portefeuille ce qui laisse encore à la SIDI une marge pour la couverture de risque de son portefeuille pour l'avenir (cf. tableau ci-dessous).

	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	déc-22
Fonds d'investissement au développement (FID) au 01/01	2 503 333	2 215 171	5 203 939	5 492 100	3 392 197
Contribution CCFD-TERRE SOLIDAIRE	-	-	-	-	-
Contribution Congrégation SAAP	-	2 370 773	-	1 000 000	-
Contribution ESD	-	15 000	(15 000)	-	-
Contribution SIDI	-	465 745	300 201	2 494	-
FID au 31/12 avant affectation des pertes et provisions	2 503 333	5 229 439	5 492 100	3 392 334	3 392 197
Pertes affectées au FID dans l'année (inclus part SIDI)	(60 000)	(102 042)	-	(115 844)	(231 588)
Contribution SIDI pré affectation du résultat au FID (perte au P&L)	-	8 993	-	13 707	27 839
Recouvrements pertes sur exercices antérieurs	5 102	-	-	-	-
Fonds d'investissement au développement (FID) au 31/12	2 448 435	5 203 939	5 492 100	3 392 197	3 188 440
CCFD-TERRE SOLIDAIRE	515 262	505 314	505 314	496 301	478 321
Congrégation SAAP	1 933 208	4 220 881	4 220 881	5 127 757	4 941 988
ESD	-	15 000	-	-	-
SIDI	-	465 745	765 946	768 440	768 440
Provisions affectées au FID	2 438 141	2 632 524	3 859 004	4 269 649	4 861 535
Ratio d'utilisation du FID	100%	51%	70%	67%	79%
Ratio FID/portefeuille	9%	14%	15%	18%	14%

Depuis 2019, la SIDI participe à la prise de risques financiers sur ses investissements. Elle a constitué un fonds pour couvrir les risques financiers et contribue ainsi au F.I.D à hauteur de 768.440 €.

La part du stock de provisions affectées à la SIDI dans le cadre du FID s'élève à 571.256 € au 31.12.2022 correspondant à une augmentation de 87.129 € en 2022 et se répartit comme suit :

- Quote-part SIDI à hauteur de 365.190 € pour couvrir les participations
- Quote-part SIDI à hauteur de 206.065 € pour couvrir les prêts

Sur l'exercice 2022 la SIDI a absorbé une perte de 27.839 € dans le cadre de sa contribution au FID.

1.2 Les autres titres de participation non couverts par le FID

Les autres titres de participation, ainsi que les autres immobilisations financières ne rentrant pas dans le champ de la convention FID, ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

Sur l'exercice 2022 la SIDI a absorbé en propre (hors FID) une perte sur Kayer/Senegal de 22.868 €

Au 31/12/2022, à la clôture de l'exercice, une dotation aux provisions supplémentaire a été constaté concernant les autres risques des fonds de financement, non couvertes par le FID pour couvrir la participation de COOPMED à hauteur de 217.943 €.

Le cumul des provisions prises en charges par la SIDI au prorata de sa part dans le FID et sur les risques résiduels hors FID s'élève à 1.408.094 € (cf. tableau ci-dessous).

Partenaires	Valeur acquisition	Provisions au 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/N
Titres de participation					
ABC	49 999	49 999			49 999
COOPMED	526 408	295 397	217 943		513 340
KAMPANI	150 000	112 500			112 500
SEFEA	161 000	161 000			161 000
Quote-part SIDI		296 187	69 003		365 190
Total Participations		915 083	286 946	0	1 202 029
Prêt					
Quote-part SIDI		180 196	25 869		206 065
Total Prêts		180 196	25 869	0	206 065
Perte de change (1)					
Quote-part SIDI		7 743		7 743	0
Total Perte de change		7 743	0	7 743	0
Total général		1 103 022	312 815	7 743	1 408 094

1.3 Le capital variable

Depuis l'AGE du 5 novembre 2013, le capital de SIDI SCA est variable. Il s'élève à 34.611.160 € au 31/12/2022 contre 33.995.256 € au 31/12/2021.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

Sont dénommés ci-après documents financiers :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe comprenant :
 - * la présente note de principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes,
 - * la note explicative des comptes de bilan et de résultat.

Ces documents forment un tout.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Conventions de principes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-dessous.

3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée	Méthode
Logiciels informatiques	1 an	Linéaire
Agencements et installations divers	10 ans	Linéaire
Matériels informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

3.3 Participations, créances rattachées et prêts

3.3.1 Participations, créances rattachées

Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur comptable est inférieure à leur coût d'acquisition net des pertes de change latentes.

Compte tenu des conventions « FID » signées avec la Congrégation SAAP et le CCFD Terre Solidaire pour la couverture du risque, les titres de participation ne sont dépréciés qu'à hauteur de la partie non couverte par le F.I.D. (cf. supra 1). Les titres de participations qui ne rentrent pas dans le champ d'application du F.I.D, concerne les prises de participations nord et les deux fonds d'investissements (COOPMED, FEFISOL) et la filiale SOLUTI.

3.3.2 Prêts

Ils sont valorisés à la valeur historique net des remboursements et des pertes de change latentes.

Compte tenu des conventions « FID » (cf. supra 1), les prêts ne sont dépréciés qu'à hauteur de la partie non couverte par le F.I.D., à l'exception des avances et des prêts nord (FISIQ) et à la filiale SOLUTI qui ne rentrent pas dans le champ d'application de ladite convention.

Ils font l'objet d'une dépréciation si les échéances de paiements sont en retard.

A la clôture de l'exercice, les prêts faisant partie du portefeuille à risque à 90 j. (PAR 90) font l'objet d'un provisionnement.

En cas de prêt restructuré ou d'un risque majeur lié au contexte, le niveau de provisionnement est décidé au cas par cas au niveau du CODIR sur proposition de la Directrice de la stratégie financière et du Directeur du partenariat et des opérations.

Le PAR à 30j est mentionné dans les rapports intermédiaires afin de se rapprocher des règles du secteur et de répondre au mieux aux principes de prudence.

3.4 Valeurs mobilières de placement

3.4.1 Évaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO.

3.4.2 Mandat à la société MEESCHAERT

La SIDI a donné mandat à la société MEESCHAERT pour gérer une partie de sa trésorerie, et ce, pour un montant de 5.088.055 € au 31/12/2022.

Une provision pour dépréciation des comptes titres gérés par la société Meeschaert a été constatée pour un montant total de 226 449 €, tandis le montant des plus-values latentes est de 469.582 € au 31/12/2022.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leurs contre-valeurs à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leurs contre-valeurs au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

3.7 Provisions pour risques et charges

3.7.1 Indemnités de départ à la retraite

La provision constituée chaque année pour départ des cadres a été requalifiée en indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble des salarié-es cadres et employé-es.

La SIDI a réalisé une reprise de provision pour indemnités de départ à la retraite à hauteur de 22.598 € (reprise non imposable fiscalement). La ladite provision s'élève à 186.102 € au 31/12/2022.

3.7.2 Autres provisions pour risques et charges

Au 31/12/22, la SIDI a maintenu dans ces comptes la provision pour couvrir le risque YETU en Tanzanie dans les comptes de Soluti pour 396 171 € tout comme la provision pour couvrir le risque sur les comptes bancaires domiciliés à l'étranger corrigé à 112 379 € suite à l'effet de change.

Une provision pour couvrir les frais de rapatriement des FCFA logés sur le compte ECOBANK au Niger a été constaté à hauteur de 87.356 €.

Une reprise de provision a été constatée d'un montant de 7.743 € qui avait été imputé afin de palier à la perte de change sur l'activité du portefeuille en devises.

3.8 Ligne de crédit

Dans le cadre d'un partenariat « innovant », et ce, depuis 2015, avec Banca Popolare Etica en Italie, suite à une participation croisée, une ligne de crédit s'élevant au 31/12/2022 à 612.598 € a été ouverte auprès de cette banque éthique au profit de la SIDI pour le refinancement de ses partenaires SIDI au Sud.

4. CHANGEMENTS DE MÉTHODES D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENTS DE MÉTHODES DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. IMPACT DU CONFLIT ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur les activités de la SIDI.

7. EVENEMENTS POSTERIEURS

Risque Bolivie :

Depuis le début de l'année 2023, la Bolivie traverse une sérieuse crise monétaire et financière, provoquée notamment par le manque de plus en plus cruel de devises dans les caisses de la Banque centrale. Il n'est pas exclu que la Bolivie soit obligée de dévaluer sa monnaie.

La possibilité de faire sortir des USD du pays dépend d'un mécanisme mis en place par les autorités locales pour le secteur de la microfinance et non de la liquidité des partenaires de la SIDI. Ce mécanisme a été bloqué par la Banque Centrale courant Mars 2023 et les partenaires se sont donc retrouvés dans l'impossibilité d'honorer certaines échéances. Ils arrivent à acheter des USD sur le marché local pour contourner à minima le problème mais à un cout non négligeable.

Les bailleurs internationaux ont exprimé leur frilosité à réinvestir en Bolivie. Même si les discussions pour renégocier ces dettes vont être entamées au plus vite (au niveau sectoriel), les tensions de liquidité ne vont pas tarder à impacter significativement les partenaires de la SIDI.

Au 31/12/22, l'exposition de la SIDI en Bolivie s'élève à 1.864.670 € dont 794.152 € de prêts.

EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN

1. TABLEAU IMMOBILISATIONS

Détail des immobilisations (en euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	91 045	5 295			96 341
Frais d'établissement					-
Autres immob. incorporelles					-
Total des immobilisations incorporelles	91 045	5 295	-	-	96 341
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					-
Constructions et agencements générales					-
Instal. Générales et agencements divers	205 132	4 820			209 952
Matériel de bureau et mobilier informatique	112 830	5 229	10 909		107 150
Immobilisations en cours					-
Total des immobilisations corporelles	317 962	10 049	10 909	-	317 103
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	18 692 944	7 073 080	238 046	371 143	25 899 120
Autres titres immobilisés	104 808		4 808		100 000
Prêts & autres immob.financ.	14 573 332	11 071 176	8 671 842	(371 143)	16 601 524
Total des immobilisations financières	33 371 085	18 144 256	8 914 696	-	42 600 644
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	33 780 092	18 159 600	8 925 605	-	43 014 087

2. TABLEAU AMORTISSEMENTS

Détail des amortissements (en euros)	Valeur début exercice	Dotations	Reprise Cession	Virements poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Logiciels	90 250	4 089			94 339
Total des immobilisations incorporelles	90 250	4 089	-	-	94 339
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					-
Constructions et agencements générales					-
Instal. Générales et agencements divers	187 775	6 392			194 168
Matériel de bureau et mobilier informatique	99 703	9 216	10 831		98 088
Total des immobilisations corporelles	287 478	15 608	10 831	-	292 255
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	377 728	19 697	10 831	-	386 595

3. TABLEAU PROVISIONS

Détail des provisions Euros	MONTANTS 1er Janvier	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE	MONTANTS 31-déc
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions règlementées pour investissements				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions règlementées				
Total "Provisions Réglementées."	-	-	-	-
PROV. P/RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour litiges				
Prov. pour perte de change	7 743		7 743	-
Prov. pour compte bancaires étrangers	125 044		12 665	112 379
Prov. pour Soluti/Yetu	396 171			396 171
Prov. pour rapatriement FCFA		87 356		87 356
Prov. départ à la retraite	208 700		22 598	186 102
Total "Prov. p/Risques & Charges."	737 658	87 356	43 006	782 008
Provision pour dépréciation				
- Titres de participation	915 083	286 946		1 202 029
- Autres immobilisations financières	180 196	25 869		206 065
- Créances clients				
- Autres provisions pour dépréciation	54 444	227 443		281 887
Total "Prov. Pour Dépréciation."	1 149 723	540 258	-	1 689 981
TOTAL PROVISIONS	1 887 381	627 614	43 006	2 471 989

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances Euros	MONTANTS 31/12/2022	A 1 an au Plus	A plus d'un an
ETAT DES CREANCES			
<i>Actif Immobilisé</i>			
Prêts	16 532 257	7 460 119	9 072 138
Autres immobilisations financières	169 266	69 266	100 000
Sous-total	16 701 524	7 529 386	9 172 138
<i>Actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	107 637	107 637	
Autres créances - états et autres	373 986	268 986	105 000
Autres Créances - Débiteurs divers	520 480	60 978	459 502
Charges constatées d'avance	7 562	7 562	
Sous-total	1 009 666	445 164	564 502
Total "CREANCES"	17 206 357	7 751 968	9 454 389
ETAT DES DETTES			
Emprunts auprès des établissements de crédits	3 374 438		3 374 438
Découverts bancaires	612 598	612 598	
Compte-courant - Associés	1 436 971		1 436 971
Compte-courant - Fonds d'Incitation au développement	5 420 308		5 420 308
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 513	189 513	
Dettes fiscales et sociales	443 765	443 765	
Investissements à réaliser	3 231 878	3 231 878	
Autres dettes	106 558	106 558	
Produits constatés d'avance	1 022 690	760 190	262 500
Total "DETTES"	15 838 718	5 344 501	10 494 216

5. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

5.1 Charges constatées d'avance

Libellés	Montants
Unit Bussiness assitance 2023	4 802
Amplitudes - billets avion 2023	2 582
Divers	177
Total	7 562

5.2 Produits constatés d'avance

Libellés	Montants
AT - FEFISOL Afrique	350 000
BIO	350 000
AT- SIDI	3 534
MERKUR - JARINOO Sénégal	716
ADA - FECECAV Togo	2 818
PROGRAMME AFD- FIFAD	234 612
PROJET ADA- SSNUP	434 544
	1 022 690

À partir de 2022, et ce pour 5 ans, la BIO (Belgian Investment Company for Developing Countries) contribue au financement de l'assistance technique de FEFISOL II (Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique).

Depuis 2019, l'AFD (l'Agence Française de Développement) contribue à la coordination et la mise en œuvre du projet FIFAD auprès d'organisations partenaires de la SIDI dans le cadre d'opération d'accompagnement. La convention qui était initialement de 3 ans a été reportée de 15 mois.

À partir de 2021, et ce, pour 3 ans, l'ONG ADA (Appui au développement autonome) dans le cadre du programme SSNUP (Smallholder Safety Net Upscaling) -proposé par un consortium de bailleurs internationaux (coopérations suisse, luxembourgeoise et liechtensteinois) - contribue au financement des projets d'assistance technique soutenant les acteurs de la chaîne de valeur agricole.

6. DÉTAIL DES FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES

Libellés	Montants
LACOURTE TATAR - Mandat assistance juridique	75 000
BAKERTILLY STREGO - Commissaire aux comptes	20 000
C.HEDAN- Prestation DD SMT	7 500
BOL D'AIR - Refonte site internet	7 180
NITIDAE - Analyse agro-éco Côte d'Ivoire	6 000
NITIDAE - Formation Analyse Risque S&E	4 900
Contribution carbone SIDI 2022	5 664
DATALICE - Prestation indicateurs PSE pour OSB/OAD	5 438
Divers	6 881
Total	138 563

III. EXPLICATIONS DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS

Ventilation	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	444 086		444 086
Résultat exceptionnel	32 369		32 369
Résultat comptable	476 454		476 454

IV. LOYERS

1. INFORMATIONS EN MATIÈRE DE LOYERS

1.1 Location de matériel

Montants des redevances trimestrielles

Matériel	Redevances trimestrielles H.T.	Durée
Photocopieur 0865	3 976	5 ans
Photocopieur 0942	4 229	5 ans
Total	8 205	

Le contrat 0865 a été souscrit en juillet 2019 pour 5 ans.

Le contrat 0942 a été souscrit en juillet 2019 pour 5 ans.

1.2 Location immobilière

Néant.

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. INFORMATIONS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1.1 Engagements à l'étranger donnés au profit de :

Pays	Devise	Montant en devise	Montant des engagements en EUR	Main levée de la garantie ou diminution	En cours au 31/12/2022	Date d'échéance
MADAGASCAR	MGA	422 500 000	101 887		101 887	30/06/2024
		Total	101 887		101 887	

Cet engagement est couvert par un montage financier auprès de la BNPP. Il est mis en place pour financer des investissements locaux. La SIDI s'est porté caution de ces engagements auprès de la BNPP.

1.2 Contre-garanties données au profit de :

Pays	Devise	Montant en devise	Montant des engagements en EUR	En cours au 31/12/2022	Date d'échéance
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	5 000 000 000	1 152 309	1 152 309	21/06/2024
AFRIQUE CENTRALE EST	UGX	5 000 000 000	1 254 965	1 254 965	07/07/2025
		Total	2 407 274	2 407 274	

En juillet 2019, la SIDI a acquis 99.98 % des actions de SOLUTI en Afrique de l'Est. Cet engagement a été renforcé par la mise en place de deux lignes de garantie hors bilan pour 2,4 M€ octroyées par Centenary Bank et la banque DFCU permettant un refinancement bancaire local.

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. VENTILATION DE L'EFFECTIF GLOBAL DU PERSONNEL

Au 31/12/2022

	Personnel salarié-es	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	19	0
Employés	6	0
Total	25	

2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (tableau ci-joint)

Comptes	Partenaires	Pays	Valeur bilan au 31/12/2021	Chiffre d'affaires au 31/12/2022	Résultat au 31/12/2022	Cession / radiation	Nouvelle participation ou augmentation	Nouvelle valeur bilan au 31/12/2022	% de détention
Structures de Financement de Proximité (SFP)									
PARTICIPATIONS	ACAD	PALESTINE	384 532	2 018 729	446 968	-	-	384 532	10,03%
PARTICIPATIONS	ACPRBF	BURKINA FASO	1 349 387	12 021 502	1 715 439	-	-	1 349 387	20,00%
PARTICIPATIONS	ACEPM	NIGER	-	-	-	-	152 449	152 449	0,00%
PARTICIPATIONS	BANCODES	EQUATEUR	1 066 278	30 312 012	956 545	-	189 103	1 255 381	5,99%
PARTICIPATIONS	CAFEFERU	PEROU	841 195	3 732 707	29 008	-	-	841 195	42,12%
PARTICIPATIONS	CCRD	RDC	17 645	-	-	17 645	-	-	0,00%
PARTICIPATIONS	ZIRA	MAU	-	-	-	-	152 449	152 449	10,00%
PARTICIPATIONS	EC	LAOS	153 476	705 293	95 739	-	-	153 476	28,80%
PARTICIPATIONS	FERISOL	STRATAF	97 314	-	-	-	-	97 314	0,00%
PARTICIPATIONS	CONSOLID	COLOMBIE	100 220	-	-	100 220	-	-	0,00%
PARTICIPATIONS	EAUND	STRATAF	4 215 193	2 107 978	-23 749	-	-	4 215 193	99,98%
PARTICIPATIONS	ENDA	TUNISIE	1 193 373	87 831 339	22 153 873	-	-	1 193 373	1,56%
PARTICIPATIONS	FERISOL2	STRATAF	15 000	-	-	-	4 860 000	4 875 000	21,57%
PARTICIPATIONS	KRK	KOSOVO	339 977	9 410 123	3 693 400	-	-	339 977	17,39%
PARTICIPATIONS	MICROINV	MOLDAVIE	187 062	26 287 620	9 211 757	-	-	187 062	3,13%
PARTICIPATIONS	USAFODE	OUSANDA	-	880 092	-	-	986 180	986 180	19,55%
PARTICIPATIONS	TEFISOL	STRATAF	-	-	-	-	-	-	0,00%
PARTICIPATIONS	CREDIFOL	PEROU	-	-	-	97 314	-	-	0,00%
PARTICIPATIONS	ISHAKA	BURUNDI	142 844	243 631	-782 941	-	102 136	244 980	6,16%
PARTICIPATIONS	KAMPANI	STRATAF	43 842	316 513	-37 982	-	-	43 842	9,25%
PARTICIPATIONS	PHITASIA	STRATAS	150 000	-	-258 280	-	-	150 000	1,50%
PARTICIPATIONS	PROEMPRE	PEROU	99 427	-	-	-	-	99 427	9,99%
PARTICIPATIONS	SICSA	STRATAC	1 137 438	34 997 098	161 268	-	-	1 137 438	3,45%
PARTICIPATIONS	SINERBF	BURKINA FASO	799 447	772 173	71 568	-	-	799 447	22,67%
PARTICIPATIONS	SINERGI	NIGER	152 449	11 605	554 323	-	-	152 449	6,77%
PARTICIPATIONS	SIPEM	MADAGASCAR	125 770	451 705	59 504	-	-	125 770	12,58%
PARTICIPATIONS	SIFEM	MADAGASCAR	272 927	4 175 573	343 909	-	-	272 927	16,00%
PARTICIPATIONS	FOL	NICARAGUA	1 247 324	20 378 952	1 638 052	-	-	1 247 324	4,39%
PARTICIPATIONS	FORTALEC	PEROU	455 188	100 342	-151 460	-	14 271	469 458	30,54%
Sous-total (1)			14 587 310	723 754 987	39 818 942	215 179	6 456 588	20 828 720	
Institutions Financières (IF)									
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	SEMBRAR	BOUVIE	516 897	11 821 375	4 209	-	553 621	1 070 517	25,74%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	BMS	MAU	552 469	69 140 203	17 742 017	-	-	552 469	1,22%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	CERUDEB	OUSANDA	430 706	182 674 911	87 800 456	-	-	430 706	10,50%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	CRG	GUINEE	171 576	1 163 298	-39 911	-	-	171 576	18,50%
PARTICIPATIONS INSTITUTS BANCAIRES	YETU	TANZANIE	435 800	298 509	-202 813	-	-	435 800	15,68%
Sous-total (2)			2 107 448	7 265 098 296	105 309 958	553 621	2 661 069		
Entreprises									
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	BENGRH	TUNISIE	-	1 385 750	799 649	-	269 006	269 006	17,60%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	ENERCOOP	FRANCE	100	-	-	-	-	100	0,00%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	FITL	LIBAN	383 513	643 979	71 801	-	-	383 513	31,70%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	IKURU	MOZAMBIQUE	123 688	154 894	-54 735	-	-	123 688	22,50%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	KAYOREMR	SENEGAL	22 868	-	-	22 868	-	-	0,00%
PARTICIPATIONS ENTREPRISES	NUTRIAZ	MADAGASCAR	107 455	875 639	23 923	-	-	107 455	28,02%
Sous-total (3)			637 623	3 070 262	738 686	22 868	269 006	883 762	
Autres participations									
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	OKKOCRD	PAIS BAS	7 277	79 179 000	-	-	36	7 313	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	ABC	FRANCE	49 999	-	-	-	-	49 999	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	IMPULSE	BELGIQUE	187 583	1 174 516	11 948	-	-	187 583	35,39%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	BANKETIC	ITALIE	49 968	-	-	-	-	49 968	0,05%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	CCOOP	FRANCE	1 418	-	-	-	-	1 418	0,00%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	NEF	FRANCE	24 990	10 540 000	2 707 000	-	-	24 990	0,04%
PARTICIPATIONS EUROPEENNES	CIKOS	DANEMARK	26 825	1 143 280	-43 972	-	-	26 825	2,33%
Sous-total (4)			348 060	92 096 796	2 674 976	36	348 096		
Institutions bancaires									
AUTRES IMMO FIN TIAP	SEFEA	EUROPE	161 000	-	-	-	-	161 000	4,33%
AUTRES IMMO FIN TIAP	AXIBA	TANZANIE	-	10 597 777	-2 283 841	-	164 971	164 971	1,95%
Sous-total (5)			161 000	10 597 777	-2 283 841		164 971	325 971	
Autres participations TIAP									
PARTICIPATIONS	COOPMED	STRATBM	526 408	1 224 789	-615 254	-	-	526 408	12,87%
AUTRES IMMO FIN TIAP	ALTERFIN	BELGIQUE	95 225	8 126 469	1 039 477	-	-	95 225	0,14%
AUTRES IMMO FIN TIAP	DAHAN	PALESTINE	4 497	78 915	83 311	-	-	4 497	33,33%
AUTRES IMMO FIN TIAP	IMFX	ETATS - UNIS	225 373	2 775 833	902 323	-	-	225 373	1,30%
Sous-total (6)			851 503	12 206 006	1 409 837			851 503	
TOTAL GENERAL			18 692 944	619 764 124	146 163 231	238 046	7 444 222	25 899 120	